



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2913  
31 mai 2024  
1,50 € • DOM: 2€



Le journal  
**d'Arlette Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

# **Le 9 juin**

# **Votez**

# **pour le camp des travailleurs!**



VICTORIA VIENNET

**En Europe et ailleurs**

**À bas  
les frontières!**

Page 4

**Chômeurs**

**Les attaques  
d'Attal**

Page 3

**Gaza**

**Halte au  
massacre!**

Page 8

**Leur société**

- Assurance chômage : les attaques d'Attal 3
- Licenciements : des plans en avalanche 3
- Prix : les salaires ne suivent pas 3
- Macron : un marchepied pour l'extrême droite 5
- Justice des mineurs : les insanités d' Attal 5
- Gaz à effet de serre : baisse... électorale 5
- Fin de vie : les limites d'une loi 6
- Audiovisuel public : grève contre la fusion 6
- Cliniques privées : gouvernement aux petits soins 7
- TotalEnergies : très chers profits 7
- Nos lecteurs écrivent : grève au lycée 7
- Nouvelle-Calédonie : Macron garant des intérêts impérialistes 16
- Confettis de l'empire et unanimité politique 16

**Européennes**

- Le 9 juin, votons pour des travailleuses et des travailleurs ! 4
- À bas les frontières ! 4
- Catherine Van Cauteren, ouvrière dans l'aéronautique 4
- Toutes les réunions publiques 4
- À nos lecteurs et électeurs 4

**Dans le monde**

- Gaza : escalade dans l'horreur 8
- Tortionnaires syriens condamnés : la bonne conscience occidentale 8
- États-Unis : capitalisme carcéral 8
- Russie : la valse des généraux corrompus 9
- Sénégal : Diomaye et Sonko ennemis des pauvres 9
- Grande-Bretagne : entre Sunak et Starmer 10
- Afghanistan : un seigneur de la guerre parmi d'autres 10
- Ukraine : liberté pour Bogdan Syrotiuk ! 16

**Il y a 80 ans**

- Avril 1944, les femmes peuvent enfin voter 11

**Dans les entreprises**

- MA France - Aulnay-sous-Bois 12
- Lycée de Semur-en-Auxois 12
- Crèches : à bout de souffle 12
- Durisotti - Sallaumines 13
- Magasins Rougié & Plé 13
- Continental - Sarreguemines 13
- Les travailleurs du clic 13
- Ascometal 14
- Biogroup Lorraine 14
- Dispéo - Hem 14
- Hôpital psychiatrique - Clermont-Ferrand 15
- Nos lecteurs écrivent : ceux qui désorganisent la santé 15

# Pour faire entendre le camp des travailleurs, votez Lutte ouvrière

Après avoir envoyé son Premier ministre face à Bardella, la tête de liste du Rassemblement national, Macron a proposé de débattre lui-même avec Le Pen. À l'approche des élections européennes du 9 juin, le camp macroniste voudrait mobiliser son électorat en se présentant à nouveau comme le seul rempart à l'extrême droite. Mais depuis qu'il est au pouvoir, loin d'affaiblir le RN, Macron l'a au contraire renforcé en reprenant à son compte sa démagogie contre les migrants, contre les chômeurs, contre les jeunes des banlieues, contre les travailleurs immigrés...

De son côté, le RN cherche à capitaliser le rejet que Macron suscite au sein des classes populaires et se présente comme le seul parti qui n'a jamais gouverné. Mais il fait tout pour démontrer à la bourgeoisie qu'il est tout aussi capable de servir ses intérêts que les partis ayant déjà exercé le pouvoir.

Le RN et les macronistes se disputent le droit de gérer les affaires de la classe capitaliste et donc de s'attaquer au monde du travail. Quand, au nom du « patriotisme économique », Bardella-Le Pen prônent l'instauration de barrières douanières aux frontières de la France, Macron-Attal parlent d'en instaurer aux frontières de l'Europe. Mais, national ou européen, ce protectionnisme protégerait exclusivement les intérêts du grand patronat et ses profits, non les emplois.

À aucun moment Macron-Attal ou Bardella-Le Pen n'abordent la question des licenciements, des fermetures d'entreprises et les problèmes concrets des travailleurs. Ils n'ont pas un mot sur les cadences de plus en plus dures, sur le temps passé dans les transports, ni sur les contrats précaires que beaucoup connaissent, ni sur les bas salaires et les petites retraites. Aucun de ces politiciens n'envisage de s'en prendre aux profits faramineux accumulés grâce à l'exploitation des travailleurs par les Arnault, Mulliez, Dassault, Peugeot... Car tous s'inclinent devant le pouvoir et la fortune de ces grandes familles bourgeoises, qui sont les vrais maîtres de la société.

Le parti lepéniste est un mouvement d'extrême droite dirigé par une famille millionnaire, qui rassemble des nostalgiques du pétainisme et des partisans du colonialisme, celui d'hier en Algérie

comme celui d'aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie. Mais s'il peut compter sur les voix des quartiers populaires, la responsabilité en incombe d'abord au PS et au PC. Ces partis, qui se disaient du côté des travailleurs, les ont trahis et écœurés lors de leurs passages successifs au gouvernement, où ils ont fidèlement servi les intérêts des capitalistes en menant des politiques antiouvrières. Et, en contribuant eux aussi à répandre le poison du nationalisme dans les rangs de la classe ouvrière, ils ont fait reculer sa conscience d'avoir des intérêts irréductiblement opposés à ceux de la bourgeoisie et ont ouvert la voie au RN.

Travailleurs, n'écoutez pas les démagogues qui veulent nous diviser en désignant les immigrés comme des boucs émissaires et nous entraîner dans une guerre entre pauvres ! Ce ne sont pas ceux qui vomissent leur haine des étrangers ou des musulmans dans les médias qui bâtissent les immeubles, entretiennent les routes ou font tourner les hôpitaux, mais bien notre classe sociale, celle des travailleuses et des travailleurs venus du monde entier.

Nos ennemis, ce sont les capitalistes, une minorité de financiers et d'actionnaires qui parasitent la société. Ils s'enrichissent comme jamais avec leur guerre économique qui met la planète en coupe réglée et dresse les peuples les uns contre les autres.

Les élections ne changent pas la vie, mais elles permettent de s'exprimer. La liste Lutte ouvrière – le camp des travailleurs, conduite par Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier, est composée d'ouvriers, d'employés, de techniciens, de cheminots, d'enseignants. Dans cette campagne électorale, nous voulons affirmer que les travailleurs, qui savent faire fonctionner la société, doivent la diriger ! Nous voulons faire entendre le mot d'ordre lancé par Marx et devenu celui du mouvement ouvrier quand il était révolutionnaire : « *Travailleurs de tous les pays, unissons-nous !* ».

Voter le 9 juin pour la liste Lutte ouvrière, c'est affirmer fièrement sa confiance dans la capacité de la classe ouvrière à renverser le capitalisme, ce système fauteur de crises et de guerres, et à bâtir une société débarrassée des frontières, de l'exploitation et de toutes les formes d'oppression.



# Assurance chômage: les attaques d'Attal

Attal a annoncé le calendrier et le détail des mesures d'une nouvelle réforme de l'Assurance chômage, la troisième depuis 2019. Prétendant « remettre la France au travail », il a aussi déclaré vouloir faire 3,6 milliards d'euros d'économies aux dépens des chômeurs.

Prévue pour être instaurée par décret le 1<sup>er</sup> juillet et appliquée à partir du 1<sup>er</sup> décembre, cette réforme est une aggravation de la précédente : elle restreindra l'accès aux allocations chômage et limitera leur durée. Pour bénéficier d'une indemnisation, il faudra avoir travaillé huit mois sur les vingt derniers mois, contre six mois au cours des 24 derniers mois, selon les

règles actuelles. Du fait de ces mesures, de nombreux jeunes et travailleurs précaires vont être totalement privés de la moindre indemnisation, et se retrouveront condamnés au RSA.

Les nouvelles règles entraîneront une diminution de 18 à 15 mois de la durée maximale d'indemnisation, contre 24 mois il y a à peine un an et demi. Le gouvernement rognerait aussi, au

passage, sur les revenus de ceux qui auraient conservé le droit à une indemnité, l'allocation journalière devenant une allocation mensuelle... versée sur une base de 30 jours, soit une journée d'allocation de moins pour chaque mois de 31 jours.

Attal a aussi annoncé une réforme des dispositions prévues pour les seniors: il ne sera possible d'en bénéficier qu'à 57 ans, et non plus à 55 ans, avec un raccourcissement de la durée d'indemnisation de 27 à 22 mois et demi. En guise de compensation, le gouvernement propose un « bonus emploi senior » consistant à faire financer par l'Assurance

chômage un complément de rémunération en cas de nouvel emploi moins payé que le précédent... mais seulement pendant un an. Un coup de pouce qui n'aura pas échappé aux patrons prêts à tout pour sous-payer ceux qu'ils embauchent.

L'État veut pouvoir mettre la main sur les excédents dégagés par les caisses de chômage, suite aux précédentes réformes qui ont déjà réduit les droits des chômeurs. Ce vol qualifié lui permettra de confisquer ainsi une partie des cotisations payées par les travailleurs!

Mais le gouvernement a aussi d'autres objectifs,

au moins aussi importants, qui servent les intérêts du patronat. En privant partiellement voire totalement les chômeurs de leurs revenus, il veut les contraindre à accepter un emploi sans qu'ils puissent poser la moindre condition, et au salaire le plus bas possible, faisant ainsi pression sur l'ensemble des salaires.

Enfin, les discours sur la « valeur travail » d'Attal visent à diviser les travailleurs, à dresser ceux qui ont un emploi contre ceux qui en ont été privés et sont plus ou moins traités d'assistés ou de feignants. Plus crasseux que ça...

Sacha Kami

# Licenciements: des plans en avalanche

Le 13 mai, Macron recevait en grande pompe au château de Versailles 260 patrons français et étrangers. Il y vantait les 15 milliards d'euros investis par ces groupes dans le cadre de l'opération Choose France.

L'annonce fait état en pareil cas de promesses d'emplois « créés ou sauvegardés »; cette fois-ci ils sont censés être 10 000, obtenus à grand renfort de soutien public. Et Bruno Le Maire a vanté la prétendue réindustrialisation en cours. Mais la réalité est tout autre. La CGT vient de publier une carte des plans de suppressions d'emplois annoncés depuis septembre 2023. Ces 130 plans de licenciements, tous secteurs cumulés, vont supprimer entre 59 783 et 93 235 emplois directs et indirects, en grande majorité des emplois industriels. Dans la métallurgie, Stellantis, Autoliv, Ascometal, General Electric, Valeo, Thales et bien d'autres groupes ou leurs sous-traitants suppriment ou menacent des milliers d'emplois. Dans la chimie, Exxon Mobil, Sanofi, Yves Rocher, Air Liquide font de même. Dans la papeterie, des milliers d'emplois sont aussi menacés, comme les 10 000 emplois de Milee, distributeur de prospectus en redressement judiciaire. Casino, Leroy Merlin, Conforama, Jennifer, Habitat, Monoprix font partie des groupes du commerce

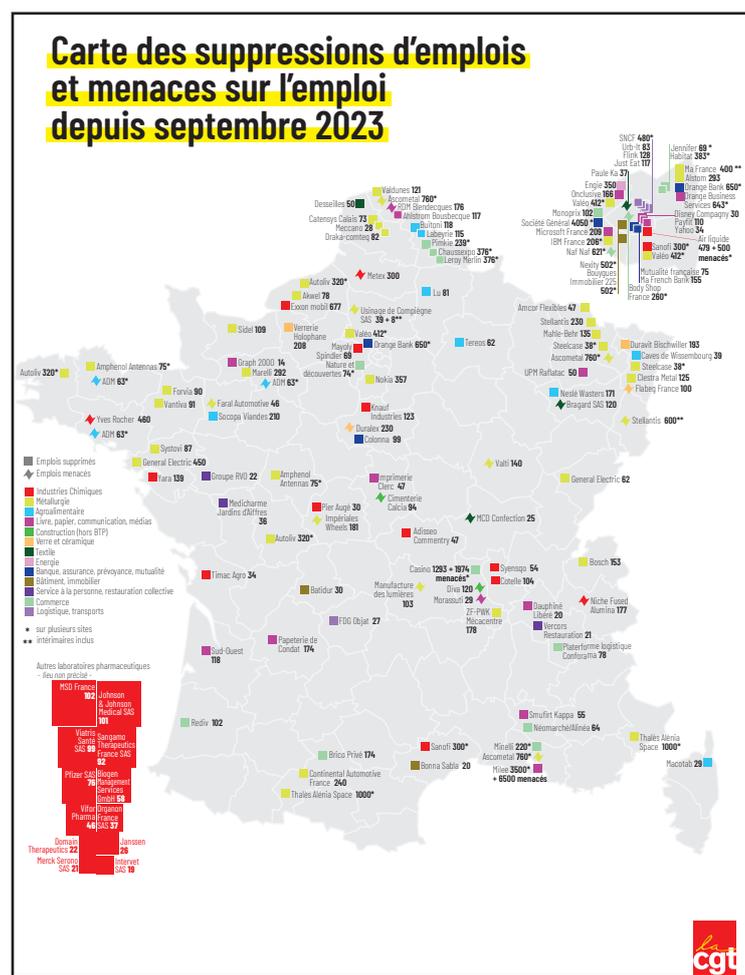
licenciements, tout comme plusieurs groupes agro-alimentaires, tels la Socopa, Buitoni, Lu, Tereos, Nestlé. Tous les secteurs sont touchés.

La devise de tous ces

groupes est Choose Profit, et rien d'autre. Une fois absorbées les subventions publiques et les plus-values, ces « investisseurs » jettent à la rue les travailleurs qui ont créé leurs richesses et leurs dividendes.

Alors, pour les exploités, la seule devise qui vaille est « Choose Revolution ».

Christian Bernac



# Prix: les salaires ne suivent pas

La question des prix est quasiment sortie des gros titres de la presse et des préoccupations affichées par le gouvernement.

Mais si l'inflation est retombée, pour l'instant, à des niveaux moindres qu'il y a un an, les prix continuent d'augmenter... et ce n'est pas le cas des salaires.

Sur les deux dernières années, les prix des produits courants ont augmenté de 16%, et de 20% sur les trois dernières années. Cette ponction supplémentaire dans les ressources des familles populaires continue, car les prix ne sont évidemment pas revenus à leur niveau de 2021. À la flambée des prix des produits de première nécessité, il faut ajouter les augmentations des tarifs des cartes de transport, des assurances, de l'énergie,

des abonnements télévisés, et bien sûr des carburants qui flirtent avec les deux euros en permanence. Aucun salaire n'a suivi ces hausses et bien des familles doivent se serrer la ceinture, faire des choix même sur les besoins les plus élémentaires.

La hausse des prix continue de prendre à la gorge les travailleurs et les classes populaires. Dans les usines, sur les lieux de travail, la revendication d'une augmentation de salaire, de plusieurs centaines d'euros, et de leur indexation sur la hausse réelle des prix, reste d'une actualité brûlante.

Boris Savin

# Cercle Léon Trotsky

La financiarisation du secteur de la santé

Samedi 22 juin à 15 heures

Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5<sup>e</sup> Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais: 3 euros)





## Le 9 juin, votez pour des travailleuses et des travailleurs !

Les 81 candidats de la liste **Lutte ouvrière-le camp des travailleurs** sont issus du monde du travail.

Ouvriers, ouvrières d'usine, infirmières et infirmiers dans des établissements de santé, employés, cheminots, professeurs, techniciens et ingénieurs, facteurs... ils connaissent la réalité de l'exploitation patronale,

des salaires trop courts, des horaires trop longs, des cadences trop dures, des conditions de travail qui usent prématurément.

Ils savent, pour le vivre quotidiennement au travail ou dans leur quartier, que la classe ouvrière,

de toutes couleurs et de toutes origines, fabrique, emballage, fait circuler, calcule, gère, organise tout ce qui est produit dans cette société. À ce titre, les travailleurs, avec ou sans emploi, sont les mieux placés pour diriger cette société qu'ils font déjà fonctionner. Pourtant, ceux qui décident de la vie de l'immense majorité sont directement membres ou représentants politiques de la mince couche de parasites milliardaires qui s'enrichit à ses dépens.

Sur les listes Bardella-Le Pen, Bellamy ou Hayer-Macron, on trouve chefs d'entreprise, directeurs généraux, un ministre, un général, un ancien directeur de Frontex ayant fait l'objet de plaintes pour refoulement de migrants, un haut commissaire au plan, une directrice du cabinet d'un recteur d'académie, un directeur adjoint de la

sécurité ferroviaire, etc.

Sur la liste Lutte ouvrière, on trouvera un ouvrier outilleur, un électricien, une aide-soignante, un professeur des écoles et une enseignante en lycée professionnel, des cheminettes... Tous font partie de ces 250 millions d'actifs européens qui subissent la même exploitation. Ils se veulent les porte-parole du monde du travail d'ici et d'ailleurs, de ses intérêts, pour des salaires corrects, des logements décentes, la santé, l'école, les transports auxquels il a droit. Ils se veulent la voix de ceux qui refusent la résignation, et veulent faire renaître une conscience ouvrière, une conscience de la nécessité des luttes qui changeront le monde.

Le 9 juin, le seul geste utile est de voter pour son camp, pour le camp des travailleurs.

Viviane Lafont

## Catherine Van Cauteren, ouvrière dans l'aéronautique

Candidate sur la liste Lutte ouvrière, je suis ouvrière dans l'industrie aéronautique en Seine-et-Marne. Cette année, les dirigeants de l'entreprise sont aux anges parce l'État a décidé d'acheter 42 avions de guerre Rafale supplémentaires pour l'armée française. Les moteurs de ces avions sont fabriqués dans notre usine et la cadence doit tripler au secteur militaire. La direction dit qu'on devrait s'en réjouir, parce que cela fait du travail. Mais cela prouve surtout qu'ils nous préparent la guerre, aujourd'hui avec notre travail, demain avec notre peau !

La guerre, on nous la fait déjà tous les jours. Les patrons essaient de mettre la pression dans les ateliers et les bureaux. Maintenant, ils vont en plus se servir des commandes militaires et nous dire : « Pas question



de revendiquer pour les salaires, vous travaillez pour la France, alors silence dans les rangs ! »

Les capitalistes nous préparent une guerre entre travailleurs. Pour leurs bénéfices, ils voudraient qu'on se mette au garde-à-vous à l'usine dès aujourd'hui, et demain qu'on aille s'entretenir. Si je suis communiste, c'est pour dire : Travailleurs de tous les pays, unissons-nous et renversons leur système !

## À bas les frontières !

Alors que l'élection est censée déterminer la composition du Parlement de l'Europe, les dirigeants des listes dites principales n'ont cessé d'appeler à davantage de séparations, de frontières, de murs entre les populations des différents pays.

« Il faut que [...] nos frontières extérieures soient défendues avec des infrastructures physiques, des murs », a déclaré François-Xavier Bellamy des Républicains. Du côté des leaders d'extrême droite, on entend qu'il faut « une double frontière » pour Jordan Bardella, et même « une triple frontière » pour Marion Maréchal. La tête de liste macroniste Valérie Hayer propose un « renforcement de la défense européenne », alors que Raphaël Glucksmann, soutenu par le Parti socialiste, souhaite « un grand plan de réarmement des démocraties occidentales ». Et c'est sans parler de tous ceux qui appellent à « faire entendre la voix de la France » ou proclament que « l'Europe, ça suffit »...

Si des frontières sont érigées, c'est face aux travailleurs, jamais face aux membres des conseils d'administration et aux financiers internationaux, qui les sautent allègrement à bord de leurs jets privés. Les capitaux et les capitalistes se moquent des frontières. Mais ils hérissent des murs autour de l'Europe, contre les migrants qui fuient la misère et la guerre, alors que leur présence, souvent jeune, active, efficace, est nécessaire dans les hôpitaux, le bâtiment, les transports et partout.

Quelles que soient la couleur de peau, l'origine, les croyances, avec ou sans papiers, il n'y a dans la classe ouvrière qu'une seule nationalité : travailleur !

V. L.

## À nos lecteurs et électeurs

Lutte ouvrière a fait imprimer à destination des bureaux de vote des bulletins à hauteur de 50 % du nombre d'électeurs inscrits, en plus de ceux qui sont envoyés à domicile. Ainsi, 500 bulletins seront disponibles pour 1 000 électeurs. Pour que cela réponde aux besoins, il faut que les bulletins soient bien répartis.

Nous serons reconnaissants à nos lecteurs et amis de nous aider à le vérifier, par exemple en allant voter à la première heure dimanche 9 juin. Si des bulletins manquaient, il faudrait nous en avertir aussitôt.

Tél : 01.48.10.86.20  
Mail : contact@lutte-ouvriere.org  
Merci à tous !

## Réunions publiques

**Vendredi 31 mai**

Toulouse, à 20 h 30  
avec **Nathalie Arthaud**  
Orléans, à 19 h  
avec **Jean-Pierre Mercier**  
Rouen, à 19 h  
Saint-Étienne, à 19 h 30  
Montluçon, à 18 h  
Rochefort, à 18 h  
Melun, à 19 h  
Épernay, à 18 h 30

**Samedi 1<sup>er</sup> juin**

Bordeaux, à 15 h  
avec **Nathalie Arthaud**  
Chambéry, à 14 h 30  
Bourges, à 15 h  
Moulins, à 16 h  
Limoges, à 16 h  
Mantes-la-Jolie, à 16 h  
Bar-le-Duc, à 11 h  
Péronne, à 14 h 30  
Sarreguemines, à 14 h 30  
Vesoul, à 14 h 30  
Sedan, à 17 h

**Dimanche 2 juin**

Dijon, à 16 h  
avec **Jean-Pierre Mercier**  
Nevers, à 10 h 30

**Lundi 3 juin**

Tarbes, à 18 h 30  
Ramonville-St-Agne, à 18 h 30

**Mardi 4 juin**

Maubeuge, à 18 h 30  
Creil, à 19 h  
Paris 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>, à 19 h  
Maisons-Alfort, à 19 h  
Falaise, à 18 h 30  
Brest, à 20 h

**Mercredi 5 juin**

Lyon, à 20 h  
avec **Nathalie Arthaud**  
Lille, à 19 h 30  
avec **Jean-Pierre Mercier**  
Brive, à 18 h 30  
Montargis, à 18 h  
Colomiers, à 18 h 30  
Chartres, à 20 h  
Fougères, à 18 h 30  
Maubourguet, à 18 h 30

**Jeudi 6 juin**

Clermont-Ferrand, à 18 h 30  
avec **Nathalie Arthaud**  
Le Havre, à 18 h 30  
avec **Jean-Pierre Mercier**  
Saint-Jean-de-Luz, à 18 h  
La Rochelle, à 18 h  
Amiens, à 18 h  
Mérignac, à 18 h 30  
Périgueux, à 18 h 30  
Perpignan, à 18 h 30  
Poitiers, à 18 h 30  
Compiègne, à 19 h 15  
Chaumont, à 18 h 30

**Renseignements :**

[lutte-ouvriere.org/portail/europeennes-2024.html](http://lutte-ouvriere.org/portail/europeennes-2024.html)

- Candidats
- Prises de position
- Agenda des réunions
- Procurations



## Macron : un marchepied pour l'extrême droite

Lors de sa visite en Allemagne, Macron s'est arrêté à Dresde lundi 27 mai, pour y prononcer un discours appelant les Européens à « se réveiller » face au danger d'extrême droite.

« L'extrême droite, ce vent mauvais, souffle en Europe. Alors réveillons-nous ! », s'est exclamé le chef de l'État, devant un public de jeunes réunis pour un festival de l'Europe. Et d'exhorter la jeunesse à regarder autour d'elle « la fascination pour les régimes autoritaires » et « le moment illibéral que nous vivons ». Entre deux concerts techno, Macron a ainsi joué l'air du défenseur de l'amitié entre les peuples et des sentiments démocratiques. Quelle sinistre blague !

Macron s'est déjà livré à cette escroquerie : c'était même son seul argument pour se faire réélire à la présidence de la République en 2022. Tous ceux qui auraient pu avoir l'illusion de « faire barrage » à Le Pen en votant pour Macron ont pu constater que, loin de s'opposer à la pression des idées réactionnaires, son gouvernement les reprend à son compte. Des déclarations sur les dangers de l'islamisme aux poses sécuritaires, en passant par

les accusations contre les habitants des quartiers populaires, sans oublier la stigmatisation des chômeurs et autres prétendus « assistés », Macron fait les mêmes poubelles que le RN et reprend la même démagogie. Son gouvernement a fait passer, avec les voix de la droite et du RN d'ailleurs, une loi Asile et immigration infâme, qui rend la vie des travailleurs immigrés encore plus difficile.

Il y a bien sûr de quoi être inquiet et révolté face à la montée des idées les plus réactionnaires partout en Europe, à la progression électorale de partis plus ou moins ouvertement

xénophobes, à la multiplication de gouvernements conservateurs s'appuyant sur des partis d'extrême droite ou sous leur direction. Mais croire qu'il suffirait de mettre un bulletin dans l'urne, fût-il un bulletin de gauche, pour faire barrage à l'extrême droite et à la menace fasciste est une dangereuse illusion. Les partis de gauche, qui dénoncent à juste titre l'escroquerie d'un Macron déguisé en rempart, portent une responsabilité encore plus grande dans la progression de l'extrême droite. En France comme ailleurs, celle-ci se nourrit de l'écœurement des classes populaires devant les trahisons successives des dirigeants de gauche, en particulier lorsqu'ils étaient à la tête de gouvernements.

Le fait que ces mêmes dirigeants reprennent les

arguments nationalistes contribue à la désorientation politique des travailleurs. En France, le candidat communiste Deffontaines se dit « fier de revendiquer le souverainisme ». Du PCF à LFI, tous entonnent le refrain de la souveraineté économique et chantent les louanges du protectionnisme, reprenant à leur compte la fable selon laquelle les frontières protégeraient les travailleurs des licenciements et préparant ainsi la voie aux idées xénophobes.

Pour stopper le « vent mauvais » de l'extrême droite, il faut rebâtir la conscience ouvrière, internationaliste, la conscience que les travailleurs peuvent renverser cette société, qui les met en concurrence les uns avec les autres pour mieux sauver la mise des exploités.

Nadia Cantale

## Justice des mineurs : les insanités d'Attal



Maison de correction d'enfants à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Vendredi 24 mai, le Premier ministre a été pris d'un nouveau sursaut d'autorité, débouchant sur un projet de réforme de la justice des mineurs susceptible d'être adopté avant la fin de l'année.

Face aux réactions des juges des enfants, le gouvernement semble pour le moment avoir écarté la remise en cause de l'atténuation de responsabilité des mineurs, qui implique des peines diminuées de moitié. Cette atténuation comporte d'ailleurs déjà bien des limites, puisque le juge peut passer outre à partir de 16 ans et que la garde à vue – tout comme l'emprisonnement – est autorisée pour les enfants de 13 ans.

Désireux ne pas donner l'impression d'un gouvernement bras ballants face à la crise dans laquelle s'enfoncent la société, Attal a tout de même tenu à faire quelques annonces, comme la possibilité d'une comparution immédiate à partir de 16 ans... sans dire

que c'est le gouvernement Macron précédent qui, en 2021, l'avait supprimée. Un dispositif en deux temps l'avait remplacée, prévoyant un premier jugement sur la culpabilité du jeune devant intervenir dans un délai maximum de trois mois, suivi d'une seconde audience pour fixer la peine. Dans l'intervalle, l'assignation à résidence ou la détention provisoire pouvaient être décidées. Cela n'avait donc rien de laxiste, contrairement à ce que prétendent nombre de politiciens de droite et d'extrême droite. Une autre procédure dite d'audience unique permet même toujours de déférer un jeune de plus de 16 ans le jour même, avec possibilité de le placer ou de l'emprisonner immédiatement.

Attal préconise la possibilité pour les juges d'envoyer des jeunes en foyer pour 7 à 14 jours, disposition qui rappelle les centres éducatifs fermés chers à Nicolas Sarkozy et à Ségolène Royal mis en place en 2002, alors qu'un rapport du Sénat – pourtant largement dominé par la droite – demandait récemment l'arrêt de la création de nouveaux centres.

Les syndicats de magistrats dénoncent l'hypocrisie de ces annonces, alors qu'ils manquent de moyens pour appliquer leurs décisions. Mais c'est surtout tout le travail social en direction des plus jeunes qui est en déshérence depuis des années, en raison de la politique de ce gouvernement et de tous ses prédécesseurs. Les structures sont saturées et les éducateurs ont des dizaines et des dizaines de jeunes à suivre.

Attal et ses semblables sont responsables de la situation dans laquelle les jeunes sont plongés, avec ses injustices et sa violence. Leurs discours, leurs mesures répressives et leurs prisons n'y changent rien. Ce n'est d'ailleurs pas le but de ces politiciens, surtout préoccupés de plaire à la fraction la plus réactionnaire de l'électorat.

Sacha Kami

## Gaz à effet de serre : baisse électorale



Le forage Total Pazflor au large de l'Angola.

Le Premier ministre Attal s'est félicité lors d'un meeting pour les européennes, le 22 mai, que les émissions de CO<sub>2</sub> (dioxyde de carbone) auraient baissé de 5,8 % en 2023 en France. Cette diminution n'a pourtant pas grand-chose à voir avec l'action du gouvernement.

D'après les ONG spécialisées, cette baisse repose avant tout sur des facteurs conjoncturels : l'hiver a été moins froid, d'où moins de consommation d'énergie pour le chauffage.

Et puis l'envolée des prix de l'énergie a poussé nombre de familles à limiter la casse en baissant le thermostat d'un ou deux degrés, voire pour certains en renonçant à se chauffer. Est-ce de cela qu'il faudrait féliciter le gouvernement ?

Au niveau mondial,

seule échelle où poser cette question a du sens, les émissions de CO<sub>2</sub> ont continué à augmenter en 2023. Les annonces récurrentes de nouveaux projets pétroliers faites par TotalEnergies, et encore mardi 21 mai d'un projet au large de l'Angola, illustrent bien l'hypocrisie des discours sur la transition écologique. Ce trust prévoit ainsi d'augmenter sa production d'hydrocarbures de 2 à 3 % par an sur les cinq prochaines années.

CO<sub>2</sub> ou pas CO<sub>2</sub>, écologie ou pas, pour les véritables décideurs que sont les grands groupes capitalistes, le critère est simple : qu'est-ce qui va rapporter le plus de profit ? Le rôle d'Attal et de ses semblables se limite à couvrir cette réalité sous des discours.

Lucas Pizet

## Fin de vie : les limites d'une loi

Les débats autour de la nouvelle loi sur la fin de vie et l'aide à mourir ont commencé le 27 mai à l'Assemblée nationale. Le sujet est d'autant plus sensible dans une société marquée par les inégalités de classe, la loi du fric, les préjugés moraux ou religieux et les calculs politiques permanents.

Le texte initial du gouvernement prévoyait la garantie d'accès pour tous les malades à des soins palliatifs, dont plus de vingt départements ne disposent pas aujourd'hui malgré les lois déjà existantes. Il introduisait surtout le droit à disposer d'une aide active à mourir par injection d'une substance létale, un droit encadré par de très nombreuses conditions restrictives.

Ces conditions ont été un peu assouplies par une commission de députés, qui a remplacé les termes « pronostic vital engagé à court ou moyen terme » par « être atteint d'une affection grave et incurable en phase avancée

ou terminale ». Même ainsi, le texte est bien plus limité que les lois en vigueur dans plusieurs pays d'Europe, du Portugal aux Pays-Bas en passant par la Suisse. La ministre a annoncé vouloir revenir à la version initiale du texte. Elle pourra compter sur nombre de députés parmi les plus réactionnaires, hostiles a priori à tout assouplissement du projet de loi.

Dans tous les cas, le pouvoir de décision et surtout l'accès concret aux gestes et substances permettant la fin de vie appartiendront aux médecins plus qu'aux malades ou à leurs proches. Les médecins pourront invoquer une clause de

conscience comme il en existe une pour la pratique de l'IVG. Entre cette clause de conscience, la pénurie de services de soins palliatifs, celle de personnel médical assez disponible et éclairé, le manque d'informations sur les possibilités légales, la loi risque de ne pas changer grand-chose pour la plupart de ceux qui désespèrent devant l'agonie insoutenable d'un proche.

Combien de personnes subissent les conséquences physiques d'un travail pénible ou sont empoisonnées par l'amiante, les PFAS, le chlordécone ou autres substances ? Combien ne peuvent pas, faute de moyens, avoir une hygiène de vie qui retarde les effets de maladies chroniques ? Combien ne découvrent que trop tardivement un cancer, faute d'accès à un médecin traitant et de dépistages réguliers ?



CLAIRE FOURCADE

Combien voient leur état de santé se dégrader, faute de bénéficier des meilleurs soins, délivrés au plus tôt ? Combien sont renvoyés chez eux, sans proches ni assistance, après une hospitalisation, y compris des personnes âgées ou lourdement handicapées ?

L'humanité dispose pourtant, pour la première fois de sa longue histoire, des moyens matériels pour maîtriser consciemment les divers aspects de la vie, satisfaire les besoins de tous,

accéder à l'éducation ou la culture et se soigner au mieux du fait des progrès fabuleux dans le secteur biomédical. Chaque être humain devrait aussi pouvoir maîtriser sa fin de vie, en toute conscience. Mais aujourd'hui, dans cette société de classes, l'immense majorité des humains, même dans un pays développé, ne peut pas plus maîtriser sa fin de vie que sa vie elle-même. Une loi ne suffira pas à y répondre.

**Xavier Lachau**

## Audiovisuel public : grève contre la fusion

Judi 23 et vendredi 24 mai, les salariés de l'audiovisuel public, en particulier ceux de Radio France, étaient nombreux en grève contre le projet de holding France Médias, qui vise à regrouper dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 Radio France, France Télévision et l'INA, préparant leur fusion totale.

Les syndicats dénoncent la volonté de diminuer les budgets, ce qui implique à terme des réductions massives d'effectifs et le recul des conditions de travail. Les syndicats disent aussi craindre une « perte d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques et

économiques », certains évoquent l'époque de l'ORTF, société unique de l'audiovisuel public jusqu'en 1974, au sein de laquelle s'exerçait la censure gouvernementale. Dans un contexte où la campagne gouvernementale assimilant toute critique de la

politique de terreur d'Israël de l'antisémitisme fait rage, et où l'humoriste Guillaume Meurice a été suspendu de l'antenne et menacé de sanction, cette crainte n'est pas infondée.

Alors que la grève était massive jeudi 23 et vendredi 24 mai, le gouvernement a finalement décidé de ne pas faire passer le projet de loi à l'Assemblée nationale et de le reporter, prétextant que les députés étaient trop occupés. C'est un premier recul obtenu par la grève.

**Lucas Pizet**

## Sil rouge

### Publicité criminelle

« Faire de son métier une aventure », c'est sous ce slogan que l'armée de terre recrute par affiche et messages sur les réseaux sociaux. La campagne est illustrée par des vues de militaires en action, suggérant le jeu de piste, la mécanique de précision, le voyage exotique ou le scout en pleine course d'orientation.

En fait d'aventure, la carrière des armes consiste au mieux à s'ennuyer sans fin dans une caserne, et au pire en des actions de police contre des populations terrorisées, là où l'impérialisme français a des intérêts à défendre. Et, lorsque l'armée a besoin de chair à canon, elle se termine par une ligne sur un monument aux morts.

### Initiation au monde du travail

Le gouvernement impose aux 550 000 élèves de seconde de faire un stage en entreprise de 15 jours du 17 au 28 juin. Cela n'intéresse pas les patrons et, moins de 20 % des lycéens auraient trouvé un stage. En revanche, cela intéresse un peu l'armée, et ceux qui effectueront leur Service national universel (SNU) seront exemptés de stage.

Le SNU devrait ainsi accueillir 80 000 jeunes, le

double de l'année dernière. Au garde-à-vous dans l'entreprise ou à l'armée, voilà l'avenir que le gouvernement prépare aux jeunes des classes populaires.

### Les dents de la Seine

En plus des silures, ces énormes poissons pouvant atteindre trois mètres de long et peser jusqu'à 150 kg, en plus des rats qui aiment bien barboter dans l'eau, des analyses récentes de l'eau de la Seine à Paris ont détecté qu'elle était contaminée par un polluant éternel appartenant à la famille des PFAS. Elle serait le fleuve européen le plus pollué après l'Elbe.

Mais qu'on se rassure, l'égoût à ciel ouvert deviendra piscine olympique pour les JO... On espère que les athlètes croient à la pensée magique!

### Jeux Olympfric

Au cours de son parcours dans le sud-ouest, la flamme olympique a fait un détour par le château Cheval Blanc, à Saint-Émilion, pour un quart d'heure de présentation devant 500 invités.

Le propriétaire du château, le groupe LVMH, est aussi « sponsor premium » des JO. De quoi se payer sa petite cérémonie à soi, en attendant le grand feu de joie pour fêter le retour sur investissement.



FRANCE 3 PAYS DE LA LOIRE

Grève des salariés de France 3 Pays de la Loire.

## Cliniques privées : gouvernement aux petits soins

Annoncée bruyamment il y a deux mois par la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), la « grève » des cliniques privées n'aura pas lieu. Le gouvernement a satisfait illico leurs revendications.



L'hôpital privé Jean-Mermoz à Lyon 8e.

La grève en question n'était pas celle des salariés, soignants ou administratifs des cliniques et hôpitaux privées, mais celle des médecins libéraux intervenant dans ces cliniques, et souvent eux-mêmes actionnaires. Il s'agissait en quelque sorte d'une grève patronale organisée et popularisée par les directions des hôpitaux privés elles-mêmes. S'il existe toutes sortes de cliniques privées, y compris des petites à la trésorerie fragile, le secteur est dominé par trois mastodontes.

La FHP défend d'abord les intérêts des groupes Ramsay Santé, Elsan et Vivalto, qui détiennent 300 cliniques en France, emploient 50 000 salariés et consacrent leurs bénéfices à racheter sans cesse de nouvelles cliniques.

La FHP protestait contre la revalorisation annuelle des tarifs des actes médicaux, qui sert de base au remboursement par la Sécurité sociale. Alors que cette revalorisation était de 4,3 % en moyenne dans le public, elle n'était que de 0,3 % dans le privé. Mais la différence

est trompeuse : les actes réalisés dans le public sont en général plus lourds (greffes ou soins palliatifs) et moins standardisés que dans le privé, qui réalise beaucoup d'opérations standard ou sans hospitalisation.

Devant le chantage, le gouvernement a sorti le chèque. Il va distribuer dès le 1<sup>er</sup> juillet une enveloppe de 80 millions d'euros pour financer les gardes de nuit et de week-end des médecins. Et il va supprimer un coefficient de minoration qui s'appliquait aux tarifs des hôpitaux privés car ces derniers bénéficient du CICE, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Pour eux c'est Noël !

De leur côté, les syndicats de médecins libéraux, qui interviennent dans les cliniques et s'étaient associés à l'appel à la grève, ont obtenu une augmentation du tarif de leurs consultations et de divers actes techniques, qui entrera en vigueur progressivement d'ici juillet 2025.

Sans surprise, le gouvernement, qui traite les travailleurs de « preneurs d'otages » dès qu'ils se mettent en grève pour se défendre, est aux petits soins quand des patrons, petits et grands, dans l'agriculture ou la santé, en brandissent seulement la menace. Quant aux salariés des cliniques privées, ils ne verront la couleur de ces millions d'euros ni dans leurs salaires, ni dans leurs conditions de travail.

Xavier Lachau

## TotalEnergies : très chers profits

Vendredi 24 mai, des centaines de personnes ont manifesté devant l'assemblée générale d'un des actionnaires principaux du groupe TotalEnergies, la société Amundi.

Les manifestants réclamaient « l'arrêt de tout investissement dans de nouveaux projets fossiles » et notamment l'abandon de ceux menés par le groupe pétrolier français en Ouganda. Près de 200 manifestants ont été arrêtés et, quelques jours plus tard, treize étaient encore en garde à vue. Pour TotalEnergies, il n'est absolument pas question

de remettre en cause ses projets.

Les 400 forages situés dans le plus grand parc naturel d'Ouganda sont une poule aux œufs d'or : alors que le prix actuel du baril de pétrole oscille entre 80 et 90 dollars, son coût d'extraction en Ouganda sera d'à peine 11 dollars par baril. La propagande écolo du groupe vantant ses

investissements dans les énergies non fossiles est une feuille de vigne... de la taille d'un timbre poste. Trois quarts des investissements du groupe concernent encore les énergies fossiles. Et en 2023 un documentaire sur la chaîne Arte avait révélé qu'en 2021 les énergies renouvelables ne représentaient que 0,38 % de toute l'énergie produite par TotalEnergies, le reste étant du pétrole et du gaz.

Alors, les manifestants contre les responsables du réchauffement climatique



## Nos lecteurs écrivent Grève au lycée

Je travaille au lycée professionnel Urbain-Vitry à Toulouse, qui forme des jeunes aux métiers du bâtiment. La plupart de ces jeunes ne sont pas là par choix. Ils ont eu un parcours scolaire chaotique, beaucoup d'entre eux sont en très grande difficulté, et ils n'ont pas pu accéder au CAP de leur choix. Nous avons aussi beaucoup d'élèves en situation de handicap, mais qui ne trouvent pas de place dans des structures spécialisées.

Le lycée est donc un lycée « difficile » et nous avons eu à plusieurs reprises des problèmes de violence dans les locaux. Sous prétexte que les effectifs des classes sont plus faibles que dans la moyenne des autres établissements du même type, nous n'avons que trois surveillants le matin et trois le soir... pour un établissement qui fait cinq hectares ! Et à de nombreuses occasions plusieurs classes sont réunies pour un même cours, car le lycée a perdu des heures d'enseignement.

C'est dans ce contexte qu'une agression a eu lieu le 12 mai, heureusement sans blessé grave : quatre classes et deux professeurs de sport se trouvaient dans le même gymnase. Un élève en a agressé un autre avec un couteau, puis s'est fait lui-même agresser par tous les élèves du gymnase qui voulaient « se venger ». Les deux professeurs de sport ont réussi à mettre à l'abri « l'agresseur » mais

cette situation aurait pu très mal tourner.

Le lendemain, à la reprise des cours, les professeurs ont dû improviser, puis ont appris que le recteur s'était déplacé mais uniquement pour voir la proviseuse, sans rien proposer, sinon la mise en place d'une cellule psychologique. Les professeurs et surveillants se sont alors réunis et ont décidé de se mettre en grève pour montrer leur colère face à cette situation, exiger du recteur une audience et des moyens humains supplémentaires : plus de surveillants, et plus d'heures de cours, pour ne pas être obligés de rassembler différentes classes.

Face à cette mobilisation, le directeur académique s'est déplacé et a dû s'exprimer face aux 50 grévistes présents. Il a affirmé qu'il « comprenait », mais qu'il n'avait pas d'argent. La grève a donc été reconduite, et les enseignants se sont retrouvés au rectorat avec tous les outils nécessaires pour faire du bruit. À nouveau, ils ont été « baladés » sans résultat.

Nous savons qu'Urbain-Vitry n'est pas le seul lycée de Toulouse où la violence et l'insécurité pourrissent la vie des élèves et des enseignants, parce que les moyens ne sont pas là. Il faudra rester mobilisés pour arracher des moyens supplémentaires pour notre lycée, mais aussi pour tous les autres.

Un lecteur de Toulouse



Banderole de Greenpeace déployée à La Défense.

avaient à 100 % raison de dénoncer TotalEnergies. Mais la seule mesure qui pourra empêcher les dirigeants de

ce groupe de continuer à nuire sera l'expropriation de ses actionnaires.

Pierre Royan

## Gaza : escalade dans l'horreur

**Vendredi 24 mai, la Cour internationale de justice (CIJ), une instance de l'ONU, a ordonné à l'État israélien de stopper son offensive militaire sur Rafah. Depuis, les bombardements se multiplient sur des camps de déplacés.**

Dimanche 26 mai, un bombardement a fait plus de 40 morts dans un camp de réfugiés à proximité, dans une zone que l'armée israélienne avait présentée comme sûre et où des milliers de réfugiés s'étaient installés. Une nouvelle frappe, mardi 28 mai, a fait 21 victimes parmi les réfugiés.

La CIJ dénonce la situation catastrophique des Gazaouis : privés de nourriture, d'eau, de médicaments, ils doivent de plus évacuer les zones où ils se sont réfugiés au gré des interventions militaires israéliennes. Entre 800 000 et un million de personnes auraient été déplacés de Rafah depuis le 18 mai. En s'attaquant à cette ville, l'armée israélienne a bloqué le principal point de passage de l'aide humanitaire vers la bande de Gaza. Les différentes tentatives d'acheminement par

d'autres voies n'ont fait que souligner le caractère dramatique de la situation.

Les attaques contre la population de Gaza se poursuivent, et ce ne sont pas les jugements des instances internationales qui les arrêteront. En décembre 2023 l'Afrique du Sud a porté plainte contre l'État israélien pour non-respect des conventions internationales. La CIJ l'a déjà sommé de cesser ses opérations à Gaza, en janvier 2024, puis une nouvelle fois en mars. Plus récemment, le procureur de la Cour pénale internationale a requis des mandats d'arrêt contre des dirigeants israéliens. Ceux-ci n'ont jamais respecté les résolutions de ces instances, et ne le feront jamais, tant qu'ils pourront compter sur le soutien de leur puissant parrain américain. Or celui-ci se refuse à

désavouer son principal allié dans la région. Si Biden a fait mine de suspendre pour un temps l'envoi de certaines armes à Israël après l'offensive sur Rafah, c'est seulement parce qu'il est préoccupé par le problème électoral que lui pose une partie de la jeunesse étudiante, qui conteste sa politique.

L'escalade dans l'horreur peut se poursuivre sans que Netanyahu ait à craindre les moindres représailles de la part de son allié américain. L'État israélien peut aussi compter sur la passivité de l'ensemble des grandes puissances. Certains gouvernements, comme celui de l'Espagne, font le choix de reconnaître officiellement l'Autorité palestinienne comme un État à part entière, sans que cela ait de conséquence. Il est vrai que ce geste symbolique, un Macron n'est même pas prêt à le faire, prétextant que les conditions ne sont pas réunies et remportant ainsi la palme de l'hypocrisie.

**Camille Paglieri**



Miliciens d'al-Nosra.

## Tortionnaires syriens condamnés : la bonne conscience occidentale

**Trois dirigeants du régime de Bachar al-Assad, jugés en leur absence, ont été condamnés le 24 mai à la réclusion à perpétuité par la justice française pour la mort sous la torture de deux Franco-Syriens.**

Mazzen et Patrick Dabbagh, un père et son fils, possédant la double nationalité française et syrienne, furent arrêtés en novembre 2013 à Damas, emmenés à l'aéroport militaire de Mazzeh, siège des Renseignements de l'armée de l'air, et déclarés morts en 2018. On comprend que nombre de familles de Syriens torturés ou disparus aient à cœur de voir des tortionnaires du régime syrien condamnés, même symboliquement. Mais les déclarations des représentants de l'État français et des médias vantant la démocratie française, prétendument soucieuse des droits de l'homme, ont de quoi révolter.

Dans le passé en effet, les dirigeants impérialistes n'ont pas toujours condamné le régime dictatorial des Assad, père puis fils. Il leur fut même souvent utile, comme en 1991, lorsque Hafez al-Assad, le père du président syrien actuel, s'engagea aux côtés des États-Unis et de la France contre l'Irak de Saddam Hussein. L'attitude de la France, puissance mandataire de la Syrie entre 1920 et 1941, ne cessa d'osciller entre des périodes de rapprochement et d'autres de froid diplomatique n'empêchant pas la collaboration avec le régime syrien. Chirac fut même le seul dirigeant occidental à se déplacer aux funérailles d'Hafez al-Assad en 2000.

En 2011, les dirigeants impérialistes ont espéré que

le mouvement de contestation né contre le régime leur donne une occasion d'asseoir davantage leur domination sur la région, en les débarrassant d'un dirigeant jugé peu fiable de leur point de vue. Après avoir laissé le régime réprimer férocement les manifestations, les dirigeants des États-Unis ont préféré s'appuyer sur des milices armées en guerre contre Assad, directement et indirectement par l'intermédiaire de leurs alliés régionaux. La France a fait de même en soutenant le groupe djihadiste al-Nosra, lié à al-Qaïda, qui « faisait du bon boulot », selon l'expression utilisée en 2012 par le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius. Puis, en 2014, quand la guerre contre Daech devint une priorité, tous finirent par miser sur le maintien de Bachar al-Assad, avec le soutien de la Russie. Condamné en paroles pour ses exactions et ses bombardements, Assad devenait un moindre mal, à défaut pour les dirigeants impérialistes de trouver un interlocuteur plus fiable que lui.

Les dirigeants impérialistes continuent de mener ce jeu cynique qui entretient l'instabilité de la région, sans se soucier du sort des populations, des emprisonnés, des torturés, des affamés qui en sont les victimes. Quelques condamnations symboliques par les tribunaux français ne peuvent le faire oublier.

**Aline Retesse**



Lundi 27 mai, gare Saint-Lazare, à Paris.

**Lutte ouvrière appelle à participer aux manifestations organisées pour dénoncer le massacre des Palestiniens par les forces armées israéliennes, avec la complicité du gouvernement français.**

**À Paris, samedi 1<sup>er</sup> juin, une manifestation partira de la place de la République à 14 heures.**

## États-Unis : capitalisme carcéral

**Dans l'Alabama, plusieurs familles de détenus décédés ont porté plainte pour vol d'organes de leurs proches.**

Il semble que lors des autopsies pratiquées à l'hôpital universitaire d'Alabama, des organes des détenus aient été prélevés et vendus sans le consentement des familles. Si depuis, l'hôpital a rompu le contrat qui le liait aux autorités pénitentiaires, cette sordide affaire lève un coin du voile sur l'utilisation des prisonniers pour faire de l'argent.

En Alabama des milliers de prisonniers sont loués durant la journée à des employeurs qui payent un salaire minimum, non pas

aux détenus, mais à l'État. Sous prétexte de compenser le coût de l'incarcération, les autorités n'en reversent qu'une petite part aux prisonniers, de l'ordre de deux dollars par journée de travail.

Plus de cent employeurs publics de cet État profitent de cette main-d'œuvre. C'est ainsi que les jardins des bâtiments officiels sont entretenus, dont la résidence du gouverneur, ou que les hauts fonctionnaires sont transportés par des chauffeurs retournant en prison

le soir. Certains prisonniers sont mêmes affectés à des fonctions d'enseignants. D'autres travaillent pour 560 entreprises privées différentes, dans des usines, des abattoirs ou chez McDo.

Quand un prisonnier est malade et ne peut se rendre au travail, les gardiens le harcèlent, car il ferait perdre de l'argent aux autorités. La même logique inhumaine fait que les juges refusent bien plus les libérations conditionnelles aux détenus qui travaillent, et donc rapportent, qu'aux autres.

Il n'y a décidément pas loin de l'esclavage salarial à l'esclavage tout court.

**Lucien Détrouit**

# Russie : la valse des généraux corrompus

**Le 17 mai, le général russe Ivan Popov, ancien commandant de la 58<sup>e</sup> armée combattant en Ukraine, a été placé en détention pour « fraude à grande échelle ». Selon ce qu'annonce l'agence de presse officielle TASS, il encourt jusqu'à dix ans de prison.**

Depuis avril, au moins deux autres hauts responsables militaires russes ont été arrêtés pour corruption, les généraux Timour Ivanov et Iouri Kouznetsov, et le ministre de la Défense lui-même, Serguéï Choïgou, a dû quitter son poste. Les médias russes ont présenté son remplaçant, un économiste, comme un incorruptible, façon de dire que son prédécesseur, lui, ne l'était peut-être pas. Il y a quelques mois, son adjoint, le vice-ministre de la Défense, avait d'ailleurs été arrêté, là encore pour corruption.

Bien sûr, aucun de ces limogeages ou mises en

accusation publique n'a pu se faire sans le feu vert de Poutine. Mais il n'y a aucune raison de croire qu'une envie de nettoyer les écuries de la bureaucratie l'aurait gagné. D'abord, parce qu'il est le représentant de cette caste parasitaire au sommet de l'État. Ensuite, parce que prétendre s'attaquer à la corruption de l'une ou l'autre de ses branches, la hiérarchie militaire par exemple, serait une tâche non seulement titanesque, mais surtout impossible. En effet la corruption et le pillage des ressources de l'État sont le mode d'existence de

toute la bureaucratie, depuis un siècle qu'elle s'est emparée du pouvoir sous Staline.

Poutine joue au chevalier blanc de la lutte anti-corruption dans l'armée pour tenter de conforter son pouvoir, et donc celui de la bureaucratie. En ces temps de guerre où l'État exige de la population toujours plus de sacrifices, il doit faire croire qu'il la défend en ne tolérant pas que de hauts gradés s'engraissent alors que les soldats meurent au front.

Nul ne sait dans quelle mesure les classes laborieuses de Russie sont dupes de sa démagogie. Mais si Poutine décide, chose probable, de lancer une nouvelle mobilisation pour pousser son avantage actuel en Ukraine, alors que la population y serait réticente, il pourrait



Poutine et des responsables militaires.

avoir une mauvaise surprise.

En faisant sauter des généraux de premier plan, en les envoyant en prison sous l'accusation de corruption, Poutine s'emploie aussi à préserver son propre pouvoir. L'été dernier, le coup de force avorté du chef de la milice Wagner, Prigojine, avait mis en évidence des fractures dans l'appareil dirigeant. Il était apparu qu'une partie de la haute hiérarchie militaire était critique quant à la façon dont le gouvernement

menait la guerre, au point qu'elle n'avait pas su ou pas voulu faire obstacle aux putschistes, dont les troupes avaient progressé vers Moscou sans rencontrer de résistance notable.

Alors, le Kremlin n'en a sans doute pas fini d'avoir à punir, pour l'exemple, des généraux corrompus... en espérant que les postes ainsi libérés feront des heureux, et que les promus lui en sauront gré.

**Pierre Laffitte**

# Sénégal : Diomaye et Sonko ennemis des pauvres

**Au Sénégal, l'élection en avril dernier de Bassirou Diomaye Faye à la présidence de la république et la nomination d'Ousmane Sonko comme Premier ministre ont pu susciter des illusions au sein de la population pauvre. Leurs premiers actes montrent que leur politique reste avant tout celle de la matraque, comme le dénoncent nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) dans le dernier numéro de leur journal *Le pouvoir aux travailleurs*.**

Le gouvernement de Diomaye Faye et d'Ousmane Sonko vient à peine d'être formé, avec la prétention d'être en rupture avec les pratiques de l'ancien président Macky Sall, mais il vient de démontrer qu'il est dans la parfaite continuité avec son prédécesseur dans sa manière de

traiter les petites gens qui essaient de survivre en faisant du petit commerce ou d'autres activités dites informelles le long des rues.

C'est ainsi que, les 18 et 19 avril, les autorités municipales de la capitale et de ses banlieues, avec l'appui de la police et des nervis armés,

ont procédé à des opérations violentes dans plusieurs quartiers de la ville, pour chasser les petits commerçants accusés d'encombrer les rues et d'occuper illégalement des espaces privés ou publics.

Dans le quartier de Colobane, c'est aux environs d'une heure du matin que la police a attaqué les petits commerçants en détruisant leurs marchandises et leurs installations. Malgré cela, ces derniers ont réagi en affrontant les hommes armés. Les affrontements ont continué dans la journée et se sont propagés dans d'autres quartiers, comme Grand Yoff, où avaient eu lieu les mêmes opérations. Des bus ont été incendiés.

La colère des petits commerçants a été d'autant plus grande que les autorités politiques ont complètement refusé tout compromis avec eux : pas de dédommagement ni d'aménagement d'un lieu de substitution pour que les gens chassés puissent s'y installer. L'État comme les autorités municipales voulaient tout simplement chasser ces indésirables loin de la ville, mais ceux-ci ont montré qu'ils étaient prêts à se défendre.

Ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui au Sénégal ont



Le marché de Colobane à Dakar début 2024.

démonstré qu'ils n'ont rien de différent de ceux d'hier. Il y a à peine quelques mois, quand leur parti politique, le Pastef, était dans l'opposition, Ousmane Sonko et Diomaye Faye avaient promis de lutter contre la pauvreté, contre la hausse des prix des denrées alimentaires et des loyers. Aujourd'hui, ce qu'on observe, c'est surtout la distribution des postes au sein du gouvernement et dans la haute administration. Les nouveaux arrivants parlent beaucoup de faire des audits dans les caisses de l'État, dans les ministères et dans les sociétés étatiques. Les médias proches du gouvernement font état de plusieurs milliards qui auraient « disparu » des caisses de l'État. Le but recherché par les tenants du pouvoir est surtout de repousser aux calendes grecques ce qui a été promis

par le Pastef quand il était dans l'opposition.

C'est dire que les travailleurs et la population pauvre en général n'ont rien de bon à attendre du nouveau pouvoir, ni en matière de lutte contre la pauvreté, ni dans la lutte contre le chômage et la vie chère.

Diomaye Faye et son Premier ministre se proclament anti-système mais ils sont complètement compatibles avec le système capitaliste mondial, tout comme les présidents qui se sont succédé dans ce pays depuis la décolonisation.

Les seuls véritables changements que les travailleurs et les pauvres peuvent espérer sont ceux qu'ils arracheront par leurs luttes déterminées et acharnées contre le gouvernement et contre la bourgeoisie capitaliste.

**Le pouvoir aux travailleurs**

## Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

**Au sommaire du numéro 240 (mai-juin 2024) :**

- Lutte ouvrière dans les élections européennes
- Gaza : un massacre avec le soutien de l'impérialisme
- Mayotte : contre la guerre entre les exploités
- Les États-Unis à l'heure de l'escalade guerrière
- Égypte : dix ans de la dictature militaire d'al-Sissi
- Drogues : des affaires rentables
- La route de la liberté et la Reconstruction

Prix : 3 euros - Envoi contre cinq timbres



## Grande-Bretagne : entre Sunak et Starmer

En annonçant le 22 mai que les élections parlementaires britanniques auront lieu dès le 4 juillet, le Premier ministre Rishi Sunak a mis le monde politique et les médias en émoi.

Les travailleurs n'ont aucune raison de s'enthousiasmer, même si les conservateurs sont presque sûrs de perdre et les travaillistes de l'emporter.

Alors que les sondages donnent une avance de 20 points au Labour Party sur les conservateurs, la date choisie par Sunak a surpris, dans la mesure où la loi l'autorisait à repousser l'échéance jusqu'en janvier 2025. Un scrutin à l'automne semblait plus vraisemblable, surtout après la récente déconfiture des conservateurs aux élections locales anglaises. Finalement, Sunak a sans doute jugé que son parti était sur une pente si glissante que mieux valait tenter de limiter les dégâts avant le crash complet.

À la tête d'un parti usé par quatorze années au pouvoir, Sunak sait qu'il n'a quasiment aucune chance de conserver sa majorité. Son gouvernement est vu comme incapable

d'améliorer le quotidien de la population, qui n'en peut plus de l'explosion des prix et de la dégradation des services publics, des hôpitaux et des écoles en particulier. Certes, l'inflation a ralenti en 2024, mais elle continue. Les difficultés pour se loger, se chauffer, se nourrir et se soigner empoisonnent la vie de millions de travailleurs. Faute de solutions, puisque la seule serait de faire payer les capitalistes, Sunak va continuer, pendant la brève campagne des législatives, à agiter le même hochet que depuis des mois : la démagogie anti-migrants, incarnée par sa loi Rwanda. Mais il est peu probable que ces grosses ficelles fassent oublier aux électeurs le fiasco du Brexit ni les scandales à répétition dans lesquels les Tories ont trempé.

Face à ces conservateurs largement discrédités, y compris auprès des capitalistes, le Parti travailliste emmené par Keir Starmer

se présente comme la seule alternative sérieuse, incarnant le choix de la responsabilité et de la respectabilité. Sans oser se réclamer de Tony Blair, Premier ministre de 1997 à 2008, qui a laissé trop de mauvais souvenirs, Starmer suit la même ligne. Jeremy Corbyn, à la tête du Labour de 2015 à 2019, avait osé défendre en paroles la renationalisation des compagnies ferroviaires, l'abrogation de certaines lois antiouvrières et une politique étrangère moins alignée sur celle des États-Unis. Mais Starmer, lui, met un point d'honneur à écarter tout ce qui pourrait sembler trop « de gauche ».

Tout en promettant qu'il abolira la loi Rwanda, Starmer accuse les conservateurs de laisser entrer trop de migrants légaux dans le pays et s'engage à être plus strict que Sunak sur ce plan. Tout en faisant la promotion d'un « New Deal pour les travailleurs », il s'évertue à rassurer le monde des affaires sur sa rigueur budgétaire, avec succès si on en juge par sa cote dans des organes de presse patronaux comme



MAJA SMIEJKOWSKA/REUTERS

La douche du Premier ministre avant même le verdict des urnes.

*The Economist* et le *Financial Times*. Pour compléter le tableau, Starmer ne jure que par sa loyauté à l'égard de l'OTAN ; il reproche aux conservateurs d'avoir diminué les effectifs de l'armée et a mis au ban du Labour tous ceux qui, depuis le 7 octobre, s'opposent à son soutien sans réserve au gouvernement israélien. Ce sont autant de gages donnés par Starmer aux possédants, et autant de raisons pour les

travailleurs de n'en rien attendre.

Si Sunak a mis fin au suspense concernant la date de l'élection, il n'y a pas de suspense quant au résultat. La seule incertitude sera l'ampleur de la chute des conservateurs. Mais Starmer se porte garant dès à présent que l'arrivée des travaillistes au gouvernement ne changera rien pour le monde du travail.

**Thierry Hervé**

## Afghanistan : un seigneur de guerre parmi d'autres

Dans une enquête intitulée « *Comment les États-Unis ont soutenu le kidnapping, la torture et le meurtre en Afghanistan* », le quotidien américain *The New York Times* éclaire ce qu'a été l'occupation de ce pays par les armées impérialistes durant vingt ans.



Le grand ami des USA en photo dans le *New York Times*.

Pendant une quinzaine d'années, la ville de Kandahar et sa région ont été sous la coupe d'un certain Abdul Raziq, d'abord milicien, puis chef de la police et, pour finir, général. Les journalistes américains ont récemment sillonné cette région, gouvernée actuellement comme tout l'Afghanistan par les talibans, ce qu'ils disent n'avoir pas pu faire sous le règne de seigneurs de guerre comme Raziq. Ils ont identifié entre un et deux milliers de disparitions, qui se sont très probablement conclues par des tortures et des meurtres perpétrés sur ordre de Raziq et parfois personnellement par lui.

Raziq était, selon le quotidien américain, le « monstre de l'Amérique ». Le général Miller, chef des troupes de l'Otan en Afghanistan, l'appelait son « grand ami » et était à ses côtés lorsqu'il a été tué par son propre garde du corps en 2018. Les forces

d'occupation américaines se sont appuyées sur ce chef de guerre et la terreur qu'il inspirait pour combattre les talibans. « *Nous avons créé Raziq* », précise aujourd'hui un colonel des forces spéciales ; tout comme ses prédécesseurs avaient créé Oussama Ben Laden une génération plus tôt. Et tous étaient parfaitement au courant des exactions de leur créature.

Lorsqu'en 2011 le précédent chef de la police de Kandahar a été assassiné, les forces américaines ont enquêté sur Raziq, que la rumeur accusait déjà d'enlèvements et de disparitions, ainsi que de corruption. D'après un de leurs officiers, « *il y avait plein de discussions pour savoir si on devait se servir de lui ou l'emprisonner* ». L'armée américaine a alors choisi de le porter à la tête de la police de cette province, tout en cessant de lui confier les talibans capturés, car Raziq les tuait

systématiquement au lieu de les emprisonner. De nombreux officiers pensaient qu'avec des gens de la poigne de Raziq, l'insurrection des talibans pouvait être défaite. En réalité, ses exactions ont conduit une proportion de plus en plus large d'Afghans, dont les proches ont disparu, à vouloir à tout prix se débarrasser d'un seigneur de guerre aussi sanguinaire. Les talibans ont ainsi pu appuyer leur reconquête du pouvoir en 2021 sur ces sentiments.

Les promesses d'établir une démocratie respectant les droits de l'homme en Afghanistan, qu'ont répétées pendant vingt ans les dirigeants des États occidentaux, dont ceux de la France qui a envoyé des troupes sur place jusqu'en 2015, n'étaient que camouflage. Leur domination basée sur la terreur avait besoin d'hommes de main aptes à la tâche.

**Lucien Déroit**

## Avril 1944, les femmes peuvent enfin voter

Le 21 avril 1944, il y a 80 ans, le droit de vote était accordé aux femmes par le gouvernement provisoire de De Gaulle. Un an plus tard, le 29 avril 1945, lors des élections municipales, elles allaient exercer massivement ce droit que la République française et les autres régimes leur avaient obstinément dénié jusqu'alors.

WIKIMEDIA COMMONS



Réunion du comité des femmes candidates à la députation, en 1885.

La France était particulièrement en retard, la Nouvelle-Zélande avait permis le vote des femmes en 1893, le Danemark en 1915, la Russie révolutionnaire en 1917, le Luxembourg et l'Allemagne en 1918. Même des pays aux régimes bien plus autoritaires l'avaient déjà admis, comme la Turquie en 1934.

La bourgeoisie française, qui craignait les milieux populaires et ouvriers, fut déjà très réticente à accorder le droit de vote à l'ensemble des citoyens de sexe masculin. Ce fut le cas en 1848, mais étendre ce droit à la population féminine aurait augmenté le poids des masses populaires dans le corps électoral, alors que les femmes avaient participé massivement à la Révolution française de 1789 comme aux révolutions de 1830 et 1848. Une fois son pouvoir établi, la bourgeoisie avait rompu avec les idées de ses membres les plus progressistes, pour se réfugier dans le conservatisme social.

La Révolution française vit Olympe de Gouges écrire en 1791 une *Déclaration des droits des femmes*, et les femmes n'allaient cesser de se mobiliser pour arracher leurs droits, dont celui de voter. Après la révolution de 1848, Jeanne Deroin fut une des premières femmes à braver les institutions en

se présentant en 1849 à une élection. La limitation des droits des femmes ne s'arrêta d'ailleurs pas au droit de vote, elle concernait aussi l'impossibilité de pratiquer de nombreuses professions, imposait de rester sous la tutelle du mari, père ou frère toute sa vie. Ces mesures édictées sous Napoléon I<sup>er</sup>, avec le recul de la révolution, frappaient tous les milieux, les femmes bourgeoises comme les femmes prolétaires.

### Premières tentatives

Sous la III<sup>e</sup> République, instaurée après la répression féroce de la Commune de Paris, les revendications des femmes furent étouffées et l'on vit fleurir les thèses prétendument scientifiques affirmant leur infériorité et leur incapacité de jugement.

Le mouvement pour le droit de vote des femmes se reconstruisit grâce à l'action de militantes comme Hubertine Auclert. « *Femmes de France, nous aussi nous avons des droits à revendiquer : il est temps de sortir de l'indifférence et de l'inertie, pour réclamer contre les préjugés et les lois qui nous humilient. Unissons nos efforts, associons-nous ; l'exemple des prolétaires nous sollicite* », écrivait-elle en 1876. Elle défendait conjointement l'égalité des salaires, la fin de la double morale condamnant les femmes

bien plus durement que les hommes en cas d'adultère. Intervenant lors du congrès des socialistes à Marseille en 1879, elle y fut chaudement applaudie.

En 1885, Louise Barberousse s'étant battue pour s'inscrire sur les listes électorales, son acharnement donna lieu à un arrêt « Dame Barberousse » stipulant l'invalidité des inscriptions de femmes sur les listes électorales. Quelques mois plus tard, une fédération socialiste présenta une liste de quatorze femmes qui osèrent braver les moqueries, les insultes des journalistes et du monde politique et d'une partie du public. Elles n'en recueillirent pas moins des voix d'hommes et deux d'entre elles furent même élues lors des élections communales à Houquetot en Seine-Inférieure et à Vornay dans le Cher, avant que leur élection soit invalidée.

### Le mouvement féministe bourgeois

Les milieux intellectuels en particulier craignaient la concurrence des femmes. De plus, la combativité des ouvrières et de toutes les femmes de prolétaires allait être en France un frein au mouvement des femmes bourgeoises qui se développaient au même moment dans d'autres pays comme la Grande-Bretagne, celles-ci craignant d'être assimilées aux communardes désignées comme des sauvages, des « pétroleuses ».

Au tournant du siècle, le mouvement dit des suffragettes, issu des milieux bourgeois, se développa, encouragé notamment par l'exemple des suffragettes anglaises qui avaient pris d'assaut à 300 la Chambre des communes de Londres. Relatant le congrès de deux associations féministes, *Le Figaro* du 12 avril 1896 écrivait : « *On conçoit que de braves bourgeoises, voyant en pays étranger des femmes régner sur de grands peuples, se demandent pourquoi, chez elles, on leur refuse le droit d'être électeurs ou éligibles* », témoignant ainsi d'un début d'évolution.

En juillet 1906, Paul Dussaussoy, député du Pas-de-Calais, déposa un



Manifestation de femmes travailleuses, à Londres, en 1911.

amendement pour le vote des femmes aux élections municipales et départementales. Il fallut attendre 1919 pour qu'une proposition de loi soit enfin discutée et... repoussée par le Sénat. « *Ce n'est pas parce que la France a contracté une dette de reconnaissance vis-à-vis de la femme, qu'il faut se livrer à des exagérations telles que de dépouiller à leur profit nos héros de la direction des affaires publiques* », déclara alors un sénateur conservateur. Et, lors d'une nouvelle discussion au Sénat en 1932, Raymond Duplantier justifia son opposition en ces termes : « *Au contact des femmes dans les luttes électorales, le caractère des hommes, s'il risque de gagner en violence impulsive, perdra de son énergie et de sa virilité.* »

### La politique des partis ouvriers

Après la guerre de 1914-1918, le combat fut repris en particulier par le Parti communiste, né en 1920 dans la foulée de la révolution russe. Les années suivantes, il présenta systématiquement des listes comportant des femmes en position éligible, dont les préfectures ou le Conseil d'État annulaient l'élection. Mais, en 1936, le gouvernement de Front populaire refusa de s'engager pour le vote des femmes, se limitant à la nomination de trois secrétaires d'État femmes, même pas reconduites lors de la

formation de son deuxième cabinet en 1938. La guerre ayant de nouveau reposé la question, le régime de Pétain, établi avec les pleins pouvoirs en juillet 1940, révisa la Constitution. Les femmes furent notamment exclues de la fonction publique, mais eurent un siège réservé dans les conseils municipaux pour y défendre la natalité et s'occuper des œuvres charitables.

Il fallut attendre avril 1944, alors que s'approchait la fin du régime de Pétain et de l'occupation allemande, pour que le gouvernement provisoire présidé par de Gaulle mette la reconnaissance du droit de vote des femmes à son programme. Au moment où la bien bourgeoise république française tentait de retrouver une continuité et d'asseoir son crédit, il lui fallait faire ce type de concession démocratique pour que les possédants puissent sauvegarder l'essentiel et que le Parti communiste, notamment, puisse justifier son soutien à de Gaulle.

Bien des aspects réactionnaires de la législation frappant en particulier les femmes allaient encore demeurer pour de longues années. Quant à la véritable égalité entre les sexes, elle ne pourra être atteinte qu'avec la libération de toute la société du carcan du capitalisme.

Inès Rabah



Affiche parue entre 1920 et 1930.

## MA France – Aulnay-sous-Bois : des travailleurs soudés dans leur combat

**La lutte des travailleurs de MA France, usine d'emboutissage à Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, qui fournissait à 80 % Stellantis, continue. Ils se sont mis en grève le 16 avril, lorsqu'ils ont compris que MA France, de connivence avec Stellantis, avait décidé de déposer le bilan d'ici quelques mois.**

Le départ du mouvement avait pris de court Stellantis, qui avait dû mettre des milliers de travailleurs au chômage sur les trois sites de Poissy, Hordain et Luton en Angleterre. Il a fallu trois semaines à la direction pour redémarrer Poissy, et Hordain ne fonctionne toujours qu'à mi-régime. Rien que cela démontre à quel point les activités des travailleurs sont liées, par-delà

les différentes usines, les marques et les pays, et comment une véritable communauté d'intérêt les lie. C'est leur véritable force.

Les patrons ont voulu impressionner les travailleurs en accélérant le dépôt de bilan et en faisant prononcer par le tribunal de commerce la liquidation complète le 13 mai. Comme le prévoit la loi à la solde des patrons, les licenciements

doivent être prononcés dans les 21 jours.

La détermination à ne pas se laisser licencier sans faire payer leurs patrons reste forte chez une bonne partie des 280 salariés. Mardi 21 mai, ils se sont retrouvés devant l'étude du liquidateur à Bobigny. Le lendemain, ils se sont rassemblés devant l'immeuble de la Plateforme automobile, près de l'Arc de Triomphe qui recevait un parterre de patrons de la filière. Et le jeudi suivant, 80 travailleurs sont allés distribuer un tract à ceux de l'usine de Poissy. Ils ont été bien reçus et cela a suscité des discussions dans les ateliers.

L'État s'étant senti obligé



Les grévistes le 23 mai devant l'usine Stellantis à Poissy.

de satisfaire la demande de nommer un médiateur, une première rencontre a eu lieu jeudi 23 mai et les travailleurs ont pu à nouveau défendre leurs revendications.

Le 28 mai, un commissaire-priseur s'est présenté pour un inventaire, en voulant faire souder les portes des ateliers. Il a dû repartir lorsque les travailleurs

lui ont expliqué gentiment que pour l'instant l'usine est sous leur garde et que tout sera rendu aux patrons... dès qu'ils auront payé ce qu'ils doivent aux salariés. C'est dans cet état d'esprit qu'était attendue la deuxième visite du médiateur et que se préparent de nouvelles actions.

**Correspondant LO**

## Lycée de Semur-en-Auxois : mobilisation gagnante



Rassemblement devant le rectorat le 23 mai.

**Au lycée Anna Judic de Semur-en-Auxois, petite ville située au nord de Dijon, l'annonce brutale de la suppression d'un poste de professeur de philosophie a provoqué la colère générale.**

Dans ce petit lycée rural de 700 élèves, les effectifs et les classes restaient pourtant les mêmes mais le rectorat, toujours préoccupé d'économies, a décidé de supprimer ce poste et de muter l'enseignant concerné, quitte à envoyer un remplaçant faire les heures à sa place l'année suivante. Alors qu'il était en poste depuis vingt ans dans le lycée, le professeur en question n'avait que 48 heures pour faire ses vœux. L'ensemble des enseignants a donc averti les élèves et les parents, et décidé d'une journée « lycée mort » le jeudi 16 mai.

Tous en grève, les enseignants furent rejoints

par 200 lycéens dont la plupart prirent les bus scolaires uniquement pour participer au mouvement. Tous déploraient qu'on s'en prenne à un lycée, où toutes les classes de terminale comptent déjà entre 35 et 37 élèves, et à une matière essentielle pour aiguïser l'esprit critique des jeunes.

Le lendemain, la grève était reconduite et le mouvement se poursuivait par le blocage du lycée avec des bottes de paille fournies par un parent agriculteur, un barbecue organisé par les élèves, une manifestation improvisée et la distribution de tracts aux automobilistes. Une pétition lancée par les élèves allait

recueillir plus de 6 600 signatures en une semaine.

Le mardi 21 mai, le mouvement se poursuivait, les professeurs et les élèves organisant une chenille géante à travers le lycée. Entre-temps, les médias locaux ayant relayé le mouvement, le recteur finit par recevoir une délégation et annoncer l'abandon de la mesure, une semaine après le début du mouvement.

Dans ce lycée où les grèves nationales sont peu suivies, c'était une première pour bien des enseignants. Et comme l'a résumé l'un d'eux : « Morale de l'histoire : 1 – il n'y avait pas besoin de supprimer le poste ; 2 – il fallait se battre ; 3 – le point positif de cette semaine est que tout ça a servi à nous souder ».

**Correspondant LO**

## Crèches : à bout de souffle

**La commission d'enquête parlementaire chargée de faire le point sur l'accueil des jeunes enfants en crèche vient de rendre son rapport, qui dénonce un système « à bout de souffle ».**

Après six mois d'enquête, ce rapport, pourtant sous la direction d'une élue Renaissance, n'a pu que pointer « un cercle vicieux de la défaillance » : il manque au moins 10 000 places ; les enfants sont souvent trop nombreux pour un personnel qui finit par fuir des conditions de travail épuisantes et mal payées ; les parents sont rebutés par les conditions d'accueil, parfois inquiets pour la sécurité des enfants.

Dans sa conclusion, la rapporteure préconise l'augmentation du nombre de personnel encadrant, l'amélioration de la formation, autant de promesses qui, comme l'ont souligné les élus LFI participant à la commission, esquivent le problème du désengagement de l'État au profit du secteur privé.

Depuis le début des années 2000 ont fleuri des établissements privés, devenus de grands groupes, People&Baby, Babilou, etc. Les décisions de réduction de l'encadrement en crèche leur ont profité. Avec la complaisance des différents gouvernements, les groupes ont eu accès à toutes les subventions étatiques, à une aide

à l'investissement, entre autres celui de la Banque publique BPI, comme le dénonce un contre-rapport rédigé par un député LFI, William Martinet. Ils ont multiplié les micro crèches de proximité, avec un objectif de rentabilité, négligeant la formation des salariées, aggravant les conditions de travail, sabrant dans les salaires : une auxiliaire de puériculture avec dix ans d'ancienneté gagnerait 12 % de moins dans le secteur privé que dans le public. Certains sont allés, comme le dénoncent des témoignages, jusqu'à lésiner sur les couches, sur les repas fournis aux enfants. Le secteur privé lucratif gère maintenant le quart des places en crèche.

Il n'y a rien d'étonnant à cette prolifération des officines lucratives : de la naissance à la retraite, des crèches aux Ehpad, l'important pour le gouvernement est de consacrer le moins possible de crédits aux services publics. Cela n'empêche pas Macron de pérorer sur le bien-être des anciens ou de préconiser, sans craindre le ridicule, un « réarmement démographique. »

**Sylvie Maréchal**

## Durisotti – Sallaumines : vive la grève !

La quasi-totalité des 80 travailleurs des ateliers du constructeur automobile Durisotti à Sallaumines, dans le Pas-de-Calais, se sont mis en grève lundi 27 mai au matin.

La direction propose zéro euro d'augmentation pour cette année, alors que les prix et les factures ont encore flambé. La grève a bloqué tous les ateliers, y compris la production des toits de toilettes pour les JO, qui doivent impérativement être livrés en juin, sous peine d'une grosse pénalité.

L'entreprise de 170 salariés est en train d'être

rachetée par GTE, propriété de l'héritière de la famille Desprez, qui est venue narguer les travailleurs en pensant les impressionner. Elle est contre les augmentations pour les travailleurs, mais pas pour sa famille. Selon le journal *Challenges*, la fortune familiale est passée en quinze ans de 145 millions... à 330 millions aujourd'hui. Cela fait plus de

100 % d'augmentation.

Mais, quant à impressionner les travailleurs, c'est raté car, après une journée et un pique-nique devant les portes de l'entreprise, les salariés ont discuté en assemblée générale de leurs revendications et de la manière de se faire entendre. Une revendication uniforme de 150 euros net pour tous et d'une prime de 500 euros a été votée par les 70 salariés réunis.

Mardi 28 mai, la direction a reçu des représentants élus par l'assemblée puis est revenue voir les



grévistés... pour proposer encore zéro euro. Face à cette provocation et à une direction qui trouve de l'argent quand ça l'arrange, la colère est montée d'un cran. Les grévistes ont pu dire leurs quatre vérités au directeur, sur les salaires qui ne permettent pas de vivre dignement mais aussi sur les conditions de travail et la sécurité...

Le mouvement continuant, les grévistes discutent des meilleures suites à donner à leur mobilisation pour bloquer la production et faire céder le patron. Tous sont contents de montrer qu'il va falloir compter avec les travailleurs, qui ont décidé et voté ensemble et sortent déjà renforcés de ces deux premières journées de grève.

Correspondant LO

## Magasins Rougié & Plé : chasse aux sorcières

Chaîne de magasins de matériel de haute qualité pour les beaux arts (peinture, sculpture, etc.), Rougié & Plé compte plus de 350 employés, dont beaucoup sont payés au smic et même un peu en dessous, c'est-à-dire 1 300 euros net compte tenu de la convention collective du secteur.

Un tiers environ des employés, ceux qui travaillent dans les magasins les plus anciens, touchent aussi un treizième mois en décembre et peuvent obtenir quelques primes en fonction du chiffre d'affaires de leur magasin. Il y a quelques mois, une poignée de ceux du magasin historique, situé près du métro Filles-du-Calvaire à Paris, a lancé une

pétition pour réclamer des embauches, de meilleures payes et un assainissement des locaux où courent des souris. Le 13 avril, à huit (la moitié des effectifs du magasin ce jour-là), ils ont fait grève en mettant en place un petit piquet pour discuter avec les clients, les passants et les voisins. Plusieurs personnes, dont des salariés des commerces

autour, sont venues les soutenir. La réponse de la direction a été de convoquer quatre d'entre eux pour tenter de les intimider, leur reprochant des choses ridicules, comme un mauvais étiquetage, ou de ne pas saluer leurs collègues, et leur dire à mots couverts qu'ils risquaient leur emploi.

Deux autres journées de mobilisation ont eu lieu, où les grévistes étaient un peu plus nombreux, les 27 avril et 7 mai, obligeant la direction à faire venir des responsables des magasins de Rouen et Lanester pour remplacer les grévistes. Elle



a alors mis ses menaces à exécution : deux syndiqués ont été licenciés et une troisième a été visée par une enquête privée l'accusant de harceler une responsable du magasin. Les motifs de licenciement sont quasiment identiques, sans fondement ni preuve : les salariés harcèleraient toujours la même responsable.

Les nouveaux patrons de Rougié & Plé sont connus pour avoir racheté des magasins en tout genre. Ce ne sont pas les beaux arts qui les intéressent, mais ce qu'ils rapportent. Les affaires,

paraît-il, sont bonnes : le chiffre d'affaires ne cesse de croître et, depuis le Covid, plusieurs nouveaux magasins se sont ouverts. Visiblement, les patrons craignent que la combativité du noyau d'employés qu'ils veulent mater inspire tous les salariés de ce groupe.

Un jugement doit avoir lieu le 10 juin à 14 h aux Prud'hommes, 27 rue Louis-Blanc à Paris. Et un rassemblement de soutien est prévu ce jour-là, notamment à l'appel du syndicat Sud de l'entreprise.

Correspondant LO

## Continental – Sarreguemines : un patron pyromane

Mercredi 15 mai, un incendie a démarré en Vulcanisation à l'usine Continental de Sarreguemines, en Moselle, entraînant l'évacuation totale de cette usine de pneus où travaillent 1 500 personnes.

Le feu a pris au niveau d'un cordon de presse, là où les boudins sont cuits à très haute température. En quelques minutes après le départ du feu, des travailleurs ont inhalé des fumées toxiques, certains ont ressenti des gênes respiratoires, et l'un d'eux a dû être hospitalisé.

En moins d'un an, c'est le troisième départ de feu grave dans cette usine. Un incendie s'était déjà déclaré en Vulcanisation en août dernier, puis un autre en

salle des Mélanges quelques semaines plus tard.

À chaque fois, ce sont les machines hors d'âge, le manque d'entretien, en l'occurrence des cordons aux Presses, en lien avec le manque de monde dans les ateliers, qui sont en cause. « Ça aurait pu être un drame », a reconnu la direction du site. En effet, cela aurait pu être une catastrophe et elle en est entièrement responsable ! Car c'est elle qui rogne depuis des années sur les moyens

et la maintenance du parc machines et qui refuse d'embaucher les nombreux intérimaires présents à l'usine, alors même que les départs en retraite se sont multipliés.

Vingt-quatre heures après l'incendie, les travailleurs de la Vulcanisation ont refusé tout net de reprendre tant que les conditions de sécurité et le fonctionnement général de leur atelier ne seraient pas entièrement revus.

La direction a beau multiplier les promesses, les ouvriers savent qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour défendre leur sécurité et leur santé au travail.

Correspondant LO

## Les travailleurs du clic

Au Kenya, des « travailleurs du clic » employés par Facebook, Tiktok et Instagram examinent, huit heures par jour, des vidéos violentes ou pornographiques afin d'entraîner les outils de l'intelligence artificielle.

Ils sont payés moins

de 2 dollars de l'heure, quand ils sont payés, alors que les syndicats sont interdits et qu'il n'existe pas de médecine du travail.

Pour ces géants de la tech, ce ne sont pas les algorithmes du 21<sup>e</sup> siècle qui rapportent, mais l'exploitation du 19<sup>e</sup> siècle.

## Ascometal : bataille de requins aux dépens des travailleurs

Vendredi 24 mai, les travailleurs de la partie auto d'Ascometal, soit les sites d'Hagondange et Custines en Lorraine, ont appris que le seul repreneur en lice pour continuer l'activité se retirait.

Ce repreneur se dit en désaccord avec l'actuel propriétaire, Swiss Steel, qui ne veut pas payer les onze millions de frais de désamiantage et de dépoussiérage du site. Swiss Steel a repris le groupe Ascometal il y a six ans, et il estime qu'il n'y fait pas assez d'argent. Il a mis le groupe en vente, et la date limite pour qu'un repreneur se présente était fixée au lundi 27 mai. Le tribunal de commerce de Strasbourg

devait se prononcer jeudi 30 mai, soit pour la reprise, soit pour liquider la partie auto d'Ascometal.

Acciaierie Venete, seul repreneur déclaré, refuse de continuer à discuter sous prétexte que Swiss Steel ne veut pas payer les onze millions. Visiblement il s'agit de faire monter les enchères, plus personne ne voulant de ces usines qui emploient plus de 600 travailleurs, ce qui plonge dans l'angoisse des

centaines de familles. Alors, lundi 27 mai, 200 travailleurs se sont rassemblés à l'appel de la CGT pour une assemblée générale qui a décidé la grève et le blocage du site.

Depuis la mise en redressement judiciaire, la direction avait demandé aux salariés de travailler 12 heures par jour pour refaire le stock et pour que l'entreprise soit vendable à Acciaierie Venete. Créée par Renault en 1932 pour ses besoins, ce qui s'appelait alors la SAFE (Société des aciers fins de l'Est) a employé à Hagondange jusqu'à 3 000 travailleurs vingt ans plus



Les travailleurs d'Ascometal Hagondange en assemblée générale, le 27 mai.

tard. Renault l'a revendue ensuite à Usinor en 1980, et l'ensemble s'est appelée Ascometal en 1985. Il a été revendu au groupe sidérurgiste Lucchini en 1999, puis au fonds d'investissement Apollo en 2011, qui l'a saigné à mort en lui prêtant de l'argent à 16 % d'intérêt, puis en 2018 à Swiss Steel... qui n'en veut plus aujourd'hui. C'est le troisième redressement judiciaire en dix ans. Et c'est la deuxième fois en moins de trois mois qu'Acciaierie Venete se retire de la reprise d'Ascometal.

En fait, tous jouent au poker menteur avec les emplois des travailleurs, dont ils se soucient comme de leur premier million. Et tous espèrent que l'État mettra la main à la poche avec l'argent

des impôts, sous prétexte de sauver des emplois, qui ont été massacrés au gré des différentes reprises.

La CGT fait appel à Macron pour empêcher la liquidation. Mittal avait liquidé l'aciérie de Gandrange sous Sarkozy, les hauts fourneaux de Florange sous Hollande, administrant la preuve que ceux qui décident sont les capitalistes, et non les pantins qui gouvernent. Il faut prendre sur les fortunes de tous ces capitalistes et ces financiers qui se sont enrichis depuis 90 ans qu'existe Ascometal, afin que les travailleurs d'Ascometal et de ses sous-traitants puissent avoir un avenir.

Étienne Hourdin

## Bardella-Le Pen : les amis des licenciés

Les deux principaux actionnaires de Swiss Steel sont des milliardaires helvètes dont l'un, Peter Spuhler, est la quatorzième plus grosse fortune de Suisse, avec un patrimoine estimé à 4,1 milliards de

dollars, selon le magazine *Forbes*.

Il y a là de quoi assurer le salaire des 650 travailleurs d'Ascometal - cotisations comprises - pendant... 170 années !

Spuhler est aussi un des dirigeants du parti

politique d'extrême droite suisse UDC (la mal nommée Union du centre), proche des Le Pen et Bardella. Avec des « anti-système » comme ça, le système capitaliste n'a rien à craindre.

É. H.

## Biogroup Lorraine : un aveu de la direction



Lundi 27 mai, à 21 heures, la direction de Biogroup Lorraine a annulé la réunion de négociation avec les syndicats prévue pour le lendemain.

La raison en est que, la semaine précédente, la grève avait repris pendant deux jours dans les laboratoires et que ça, la grève, elle ne le supporte pas.

Dans la foulée, la direction nationale de Biogroup menace d'annuler une réunion prévue le 29 mai. Ses décisions sont l'aveu que

la grève des travailleurs la gêne. Elle est là pour faire de l'argent et enrichir les actionnaires sur le dos de la Sécurité sociale et des salariés. Elle refuse de négocier, ne veut rien céder et ne cédera rien sans la pression des travailleurs qui font fonctionner les laboratoires.

Les employés de Biogroup en ont assez que les actionnaires encaissent à tout-va pendant qu'ils triment, que leurs salaires sont bloqués et leurs primes laminées. Ils l'ont dit par quatre jours de grève quasiment générale à partir du 13 mai et encore deux jours par la suite.

La force des travailleurs, c'est la grève.

É. H.

## Dispéo - Hem : 270 salariés à la rue ?

Dispéo est une entreprise issue des fusions de plusieurs secteurs logistiques de groupes de la vente à distance, entre autres les 3 Suisses et Blanche-Porte.

La direction a annoncé la fermeture de trois entrepôts pour cette année, dans les environs de Lille, avec comme conséquence le licenciement à court terme des 270 salariés restants du groupe.

En 2013, à sa naissance, l'entreprise comptait près de 1 000 travailleurs. Les actionnaires qui sont passés par là ont tous réduit les

effectifs, après avoir pompé le maximum de profits et touché de multiples aides de l'État. À chaque passage de nouveaux actionnaires, l'exploitation s'est accrue, avec le passage en équipes ou des semaines de six jours travaillés jusqu'à 48 heures et des conséquences sur la santé des travailleurs, en majorité âgés de plus de 50 ans.

Aujourd'hui, les membres de la direction, comme le tribunal de commerce et ses avocats ou les journalistes locaux, expliquent que l'entreprise n'a plus d'argent et qu'il faudrait se résigner aux licenciements. Et de parler des « mauvais choix stratégiques » qui justifieraient de devoir jeter à la rue les salariés.

Dispéo a cependant largement rempli sa fonction d'entreprise capitaliste en enrichissant des actionnaires pendant des

années. Ceux actuels se sont constitué un groupe Hopps en achetant des entreprises à 1 euro, autour du groupe Adrexo (courrier et distribution publicitaire). On compte parmi les profiteurs passés la famille multimilliardaire Otto, une des plus riches d'Allemagne, et aussi les banques qui, avec les intérêts de leurs prêts et la propriété des murs des entrepôts, ont plongé dans le rouge les comptes de

l'entreprise, en se servant allégrement au passage. Sans oublier surtout la famille multimilliardaire Mulliez, à la tête de l'entreprise pendant des décennies, celle-là même qui est à la tête de l'empire Auchan/Décathlon/Leroy-Merlin...

Ce sont tous les actionnaires présents et passés qui devraient payer pour que pas un travailleur ne se retrouve à la rue sans rien.

Correspondant LO

# Hôpital psychiatrique Clermont-Ferrand : **une annonce qui ne passe pas**

**Jeudi 14 mai, la direction de l'hôpital psychiatrique Sainte-Marie de Clermont-Ferrand a annoncé la fermeture d'un service de psychiatrie adulte de 24 lits, une fermeture prétendument estivale du 21 juin au 30 septembre, après avoir certifié qu'il n'y en aurait aucune cet été.**

Cette annonce fait suite à des dizaines de fermetures de lits et réorganisations diverses, transformant l'hôpital psychiatrique en un immense désordre où plus personne ne s'y retrouve. Le service concerné fonctionne, mais il est taxé

d'une DMS (durée moyenne de séjour) trop importante, alors qu'elle devrait être de 19 à 21 jours maximum quelle que soit la pathologie. Autrement dit : les malades resteraient trop longtemps hospitalisés. De plus, cette unité pratique

des hospitalisations séquentielles : des patients fragiles qui vivent dans des foyers ou chez eux sont accueillis une semaine de temps en temps pour stabiliser leur état psychique. Cela révolte les décideurs aux ordres de l'ARS et ce service est donc visé, au nom du fameux « coût des lits d'hospitalisation ».

Dans ce service se trouvent aussi des patients habitués à l'équipe, dont un dans une chambre



Lors d'une grève.

particulière nécessitant une surveillance par des soignants qu'il connaît. Enfin, l'annonce a été faite la veille du départ en congés du psychiatre apprécié pour son investissement, et beaucoup pensent que le service ne rouvrira pas. Tout cela suscite de l'indignation dans l'hôpital.

Une lettre ouverte a été rédigée et signée par tout le personnel du service, qui s'est organisé, puis par

d'autres qui l'ont fait circuler en exigeant que la décision soit annulée. Les syndicats ont eux aussi relayé une pétition sur l'hôpital et le directeur adjoint est venu dans le service lundi 27 mai, face à 18 soignants déterminés à empêcher la fermeture. Il est reparti avec les lettres signées. Cette décision de la direction est peut-être en train d'entraîner une onde de choc salutaire.

**Correspondant LO**



## Nos lecteurs écrivent **Ceux qui désorganisent la santé**

Le titre de séjour d'un médecin psychiatre de l'hôpital de Millau, intervenant sur le pôle de santé mentale Sud-Aveyron, situé à Saint-Affrique, ne sera pas reconduit au 31 mai 2024. Après deux années d'investissement auprès des patients, des équipes et de la population du Sud-Aveyron, ce médecin est remercié par une injonction à quitter le territoire au 31 mai 2024,

alors que le département connaît une pénurie médicale sans précédent et que la loi « immigration, intégration, asile » promulguée le 26 janvier 2024 est censée faciliter l'intégration de personnel qualifié par la mise en place d'une nouvelle carte de séjour pluriannuelle « *talent profession médicale et de la pharmacie* ».

Cette décision préfectorale va à l'encontre du

simple bon sens et de l'intérêt public, et désorganise un service (il ne restera plus que deux médecins, au lieu de cinq).

Les conséquences sont inévitables. En plus de dégrader les conditions de travail du personnel du service de Sud-Aveyron, cela porte atteinte à la prise en charge des 1 500 patients.

Mais cette décision n'est pas seulement le fait

de l'humeur d'un préfet. Le personnel de ce service a en effet appris lundi 27 mai que l'ARS (Agence régionale de santé) négociait déjà la reprise de son activité par l'hôpital privé, sans but lucratif, de la congrégation de Sainte-Marie de Rodez, distant de 70 km de Saint-Affrique, soit une heure et demie de route.

La préfecture et l'ARS se sont concertées pour

organiser le transfert des activités à l'hôpital privé, de surcroît d'obédience religieuse, cela bien sûr sans en informer ni le personnel ni les patients. Cela participe du dépeçage d'un service public utile à la population.

Qui organise et aggrave la pénurie médicale ? Qui ne respecte pas ses propres lois ?

**Une lectrice de Saint-Affrique**

## **QUI SOMMES-NOUS ?**

### **Lutte ouvrière**

**Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

*Lutte ouvrière* est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-vingt-dix-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mai 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### **Soutenir financièrement Lutte ouvrière**

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte ouvrière**, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE**  
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.  
Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, pré-**

**nom et adresse**, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. *Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser*

*un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».*



### **Bulletin d'abonnement**

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

*Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.*

**Sur Internet**  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)  
**Vidéos** [www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Audio-LO** [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Nouvelle-Calédonie : Macron garant des intérêts impérialistes

**Mardi 28 mai, deux semaines après le début de la révolte des Kanaks contre la suppression du gel du corps électoral, l'état d'urgence a été levé en Nouvelle-Calédonie, mais le couvre-feu a été maintenu de 18 heures à 6 heures du matin.**

Les rassemblements sont toujours interdits et 480 gendarmes mobiles supplémentaires devaient arriver de France, portant les effectifs à près de 3 500 policiers et gendarmes, pour une population totale de seulement 272 000 habitants dans le territoire.

Le haut commissaire, représentant de l'État français en Nouvelle-Calédonie, a précisé que la levée de l'état d'urgence doit « permettre les réunions des différentes composantes du FLNKS et les déplacements sur les barrages des élus ou responsables en mesure d'appeler à leur levée ». Il compte, en plus de la répression, des violences et des 460 arrestations opérées par ses troupes depuis le 13 mai, sur les notables kanaks pour éteindre

l'incendie que le gouvernement a allumé.

De fait, la visite de Macron sur l'archipel le 23 mai n'a manifestement pas réussi à calmer la colère, loin de là. Sous la pression de la mobilisation des Kanaks et d'une fraction de la jeunesse calédonienne, le président a dû changer de ton. Il a reçu tous les partis, y compris des responsables kanaks alors assignés à résidence, qualifiés de mafieux par Darmanin quelques jours plus tôt. Mais, sur le fond, il a donné satisfaction à la droite dite loyaliste, en affirmant que la révision du corps électoral qui la favorise serait maintenue, mais en lui demandant de négocier, en un mois, un « accord global », c'est-à-dire d'accorder des contreparties aux partis kanaks et

océaniens au sein des institutions calédoniennes.

Mais si une partie des notables kanaks ont jugé la réponse de Macron satisfaisante, ce n'est pas le cas de nombreux Kanaks et de jeunes qui ont maintenu leur mobilisation. Pour eux, il n'y a pas de négociation possible, ils veulent le retrait de ce projet de dégel du corps électoral, ou rien, car leur avenir n'a pas à se décider à 17 000 km de chez eux, en les noyant sous le nombre, comme l'État français le fait depuis plusieurs décennies. Pendant plusieurs jours, ils ont reconstitué les barrages que les gendarmes déblayaient lors de véritables opérations militaires. La réouverture de l'aéroport a ainsi été plusieurs fois repoussée, la route y menant étant de nouveau coupée après le passage des militaires.

La visite de Macron avait aussi pour but de rassurer le patronat local. Alors que ce patronat, la plupart du

temps d'origine européenne, ou caldoche, surexploitant les Kanaks, cultivant le racisme et les discriminations, est aussi responsable des émeutes, l'État le soutiendra en mettant la main à la poche pour réparer les dégâts. Ni le haut commissaire ni Macron n'ont rien eu à dire contre les milices qui se sont constituées du côté caldoche mais, pour les jeunes révoltés, il n'y aura par contre « pas d'impunité ».

En affirmant qu'il ne s'attendait pas au fait que « l'opposition au dégel puisse atteindre une telle violence », Macron n'a fait qu'exprimer tout le mépris des représentants des classes dominantes, qui sont toujours surpris quand les opprimés se révoltent. Il a poursuivi en affirmant qu'il n'était d'ailleurs « pas sûr que ces jeunes sont impliqués dans

cette violence pour l'unique question du dégel du corps électoral ». En effet, la révolte de la jeunesse et des Kanaks est aussi une révolte sociale, contre l'oppression et les discriminations qu'engendre la domination de la bourgeoisie française et caldoche. En Nouvelle-Calédonie, dans cette société où la richesse, les terres et le pouvoir leur ont été volés, la jeunesse kanake est laissée sans espoir.

Le niveau de vie dans les provinces kanakes est de 40 % inférieur à celui de Nouméa, moins de 25 % des Kanaks ont le baccalauréat, alors que 75 % des enfants l'ont dans les autres communautés. Par-delà celles-ci, seule l'union des travailleurs autour de leurs intérêts de classe peut mettre fin à cette société d'oppression.

Serge Benham

## Confettis de l'empire et unanimité politique

**L'État français a répondu à l'explosion de colère en Nouvelle-Calédonie par une répression dans la tradition coloniale.**

La droite, l'extrême droite et les soutiens du gouvernement ont approuvé, parfois avec des nuances, ce déploiement de forces. La gauche s'est élevée contre les méthodes répressives du gouvernement et a exigé qu'on en revienne à la négociation. Mais tous sont d'accord sur un point : la Nouvelle-Calédonie doit rester la France et, quoique situé à l'autre bout du monde, l'archipel doit être géré depuis Paris, au bénéfice de l'intérêt national.

La France a perdu son empire colonial terrestre mais a conservé, grâce aux

multiples îles et îlots qui lui restent, le deuxième espace maritime du monde, derrière celui des États-Unis. Elle a donc la jouissance de plus de dix millions de km<sup>2</sup> d'océan, avec tout ce qu'il contient et tout ce qu'on peut ou pourrait extraire de son sous-sol, pétrole, gaz, minéraux. Elle conserve aussi ses bases navales et militaires, ses prétentions à être présente dans le Pacifique, l'océan Indien, la mer des Caraïbes et à jouer à la puissance mondiale.

Pour conserver dans la mère patrie la Nouvelle-Calédonie et les autres posses-

sions, chaque responsable politique français y va donc de son conseil. Un sénateur de droite, approuvé par ses collègues, a insisté, lors du vote du budget de défense pluriannuel de 400 milliards d'euros, sur le fait que « la Nouvelle-Calédonie est au cœur de cette partie du Pacifique où se décide, comme pendant la Seconde Guerre mondiale, l'issue entre puissances rivales ». Mélenchon aussi demande depuis longtemps « si le gouvernement est résolu à défendre son domaine maritime ». Du côté du PCF, Fabien Roussel regrette qu'on n'investisse pas dans « les moyens militaires qui seraient nécessaires à la défense de nos territoires d'outre-mer ». Même Lionel Jospin est sorti de sa retraite pour expliquer au gouvernement comment conserver à la France un rôle dans le Pacifique.

Tous ces partis sont donc d'accord : il faut conserver les confettis de l'empire, avec l'accord des populations concernées si possible, en dressant une partie des habitants contre une autre s'il le faut, par la force des armes en dernier recours.

Paul Galois

## Ukraine : liberté pour Bogdan Syrotiuk !

**Le 25 avril dernier, Bogdan Syrotiuk, militant trotskyste de la Jeune garde des bolcheviks-léninistes, a été arrêté par la police politique ukrainienne, la SBU. Depuis, il est détenu dans une prison de haute sécurité de la ville de Mikolaïv (Nikolaev), dans le sud du pays.**

La tendance à laquelle Bogdan se rattache, le Comité international de la Quatrième Internationale, fait savoir qu'il est accusé d'avoir publié des textes qui auraient été « commandités par une agence de propagande russe ». Peu importe au régime de Zelensky de proférer des accusations invraisemblables contre ceux qui s'opposent à lui au nom du communisme, du trotskysme, de la révolution d'Octobre, et qui défendent dans cette guerre la communauté d'intérêts des prolétaires de Russie et d'Ukraine. Pour Kiev, ces idées et prises de position sont choses interdites par la loi. Elles peuvent donc valoir au moins 15 ans de prison à Bogdan Syrotiuk.

Les puissances impérialistes ont beau présenter le pouvoir ukrainien, qu'elles arment face à la Russie, comme démocratique, ce régime ne tolère aucune voix qui se réclame de la lutte de classe,



du socialisme. Il réprime sans pitié de plusieurs années de prison ceux qui, comme récemment encore, osent maculer les monuments érigés au leader ukrainien pronazi des années 1930-1940, Stepan Bandera. Kiev a en effet fait un héros national de ce massacreur de Juifs, de Polonais, de Russes, de communistes.

La persécution politique des militants socialistes et communistes d'Ukraine doit cesser. Libération immédiate de Bogdan Syrotiuk !

P. L.

